

IL A EU JEUDI UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC SON HOMOLOGUE ALLEMAND STEINMEIER
RETOUR IMMINENT AU PAYS DU PRESIDENT TEBBOUNE

P 2

JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com SAMEDI 13 FEVRIER 2021/N° 2423/Prix: 10 DA

LORS D'UNE VISITE A KHENCHELA ET BATNA

Chanegriha inspecte des unités de fabrication militaire

P 2



OUVERTURE D'UNE ENQUETE JUDICIAIRE
POUR ELUCIDER L'AFFAIRE

Arrêt de l'utilisation du bracelet électronique



Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a annoncé, jeudi à Alger, l'arrêt de l'utilisation du bracelet électronique (surveillance électronique), actuellement objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed pour élucider l'affaire. P 2

AMMAR BELHIMER, MINISTRE
DE LA COMMUNICATION



« La réactivation du Fonds
d'aide à la presse
programmé cette année »

P 4

MISE DE LA SNVI SOUS LA
TUTELLE DU MDN

Le dossier bientôt
examiné par le CPE

P 2

COOPERATION MILITAIRE

Le général-major Kaidi
insiste sur l'attachement de
l'ANP au cadre de
coopération du CEMOC

P 2

FIN AUX FONCTIONS DU
DIRECTEUR GENERAL DE L'ONOU

Installation d'un Comité
directoire chargé de la gestion
des œuvres universitaires

P 2

FRANCE :



Boulaya nommé pour le
meilleur joueur du mois

LIGUE 1 :
MCO 6 US BISKRA 0
Trop fort les
« Hamraoua » P 8



CITES UNIVERSITAIRES
**L'accès désormais,
interdit à toute
personne non résidente**

L'accès aux cités universitaires est désormais interdit à toute personne non résidente, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui présidait mercredi par visioconférence une réunion du gouvernement. P 5



MDN

Saïd Chanegriha inspecte des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inspecté jeudi, lors de la deuxième journée de sa visite à la 5ème Région militaire à Constantine, des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la matinée de jeudi, deuxième jour et au niveau de la wilaya de Khenchela, le Général de Corps d'Armée a inspecté plusieurs unités de fabrication militaire, à l'instar de la société «Nimr-Algérie», spécialisée dans la fabrication des véhicules «Nimr», ainsi que l'Établissement des Constructions Mécaniques de Khen-



chela (ECMK), qui prend en charge la fabrication des armes légères, où il a suivi un exposé présenté par le directeur de l'établissement avant d'inspecter les différentes chaînes de production et d'industrialisation», précise le communiqué. Le chef d'Etat-major de l'ANP « a saisi cette opportunité pour souligner que l'objectif essentiel que nous œuvrons à

atteindre est l'amélioration en permanence des connaissances et du savoir-faire de l'ensemble des cadres et des personnels, de s'efforcer sans répit et avec dévouement à préserver, développer et promouvoir les importants acquis et de contribuer avec efficacité à l'optimisation en continu, du niveau de notre industrie militaire, notamment les constructions mécaniques avec toutes leurs spécialités, qui ont permis de garantir un important nombre de postes d'emploi, et contribué grandement à la satisfaction des besoins de nos forces armées et au renforcement des efforts de l'économie nationale», souligne le communiqué du MDN.

MISE DE LA SNVI SOUS LA TUTELLE DU MDN

Le dossier bientôt examiné par le CPE

Le dossier de la mise de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) sous tutelle de la Direction des industries militaires, relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), sera traité par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) dans les plus brefs délais, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali. Le ministre a précisé lors d'une séance de questions orales tenue à l'Assemblée populaire nationale (APN) que le dossier « est sur la table du CPE » qui apporte les dernières retouches à ce dossier, ajoutant qu'il « ne

reste plus que la signature ». Cette démarche « profitera aux deux parties » et même à l'économie nationale, a souligné le ministre expliquant que la SNVI bénéficiera d'un plan de charge et d'un plan stratégique et sera intégrée dans un plan industriel, à la fois, civil et militaire. De son côté, le MDN ne sera pas obligé de consentir de gros investissements, profitant des équipements et autres infrastructures déjà existants au niveau de la SNVI pour laquelle l'Etat a investi près de 100 milliards de dinars, a affirmé le ministre.

COOPERATION MILITAIRE

Le général-major Kaidi insiste sur l'attachement de l'ANP au cadre de coopération du CEMOC

Le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à préserver le cadre de coopération du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), au sein duquel les chefs d'Etat-major des armées des pays du champ, échangent librement analyses et points de vue sur des sujets touchant au domaine sécuritaire de la région. A l'invitation du général de brigade Oumar Diarra, chef d'état-major général des armées maliennes, président en exercice du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC, une délégation de l'état-major de l'Armée

nationale populaire, a pris part à une réunion dudit conseil qui s'est tenue, mardi à Bamko, capitale du Mali. La délégation de l'état-major de l'ANP a été dirigée par le général-major Kaidi Mohamed, Chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en sa qualité de représentant du général de corps d'armée Changriha Saïd, chef d'état-major de l'ANP. Dans son intervention, le général-major Kaidi a insisté sur l'attachement du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à « préserver le cadre de coopération»,

qu'offre le CEMOC, et « au sein duquel les chefs d'état-major des armées des pays du champ, échangent librement les analyses et les points de vue sur des sujets touchant au domaine sécuritaire de notre région ». Cette réunion a été mise à profit par les chefs d'état-major du Mali, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Niger afin d'étudier et d'évaluer la situation sécuritaire dans la région, l'échange d'analyses et le retour d'expériences depuis la dernière réunion du Conseil des chefs d'état-major, tenue le 30 septembre 2019 à Tamanrasset.

ARRET DE L'UTILISATION DU BRACELET ELECTRONIQUE

Ouverture d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed pour élucider l'affaire

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a annoncé, jeudi à Alger, l'arrêt de l'utilisation du bracelet électronique (surveillance électronique), actuellement objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed pour élucider l'affaire. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Zeghmati a fait part de l'arrêt de l'utilisation du bracelet électronique jusqu'à nouvel ordre, précisant qu'une enquête judiciaire a été diligentée au niveau du tribunal de Sidi M'hamed pour élucider l'affaire, l'opération d'acquisition ayant coûté au trésor public des fonds colossaux en devise alors que des problèmes techniques empêchent son utilisation. « Nous fondions de grands espoirs sur l'utilisation du bracelet électronique, mais ces espoirs se sont évanouis après la constatation de problèmes techniques empêchant la mise en œuvre de ce dispositif », a-t-il expliqué. En réponse à une autre question relative « au refus » de certaines administrations l'exécution de déci-

sions de justice définitives, le ministre a souligné que la loi est « claire, tout agent public ou administratif qui refuse de se conformer à la loi s'expose à des poursuites judiciaires », appelant « les concernés à se rapprocher du Parquet compétent pour déposer plainte ». Le ministre a rappelé, dans ce sens, que l'activation des mécanismes nécessaires à la réduction de surpopulation carcérale à travers la construction d'autres établissements pénitentiaires en prenant en compte tous les aspects, notamment l'éloignement des agglomérations, figure parmi les priorités des autorités du pays. Par ailleurs, et concernant la vente aux enchères et les mesures garantissant une large publication des annonces, Zeghmati a indiqué que la loi avait statué sur la publication des annonces portant vente aux enchères, rappelant que la procédure se fait par tous les moyens adéquats à l'importance des biens saisis, à savoir par voie d'affichage au niveau des tribunaux, des communes, des places publiques, des recettes des Impôts et des bureaux de poste.

Retour imminent au pays du président Tebboune

Le président de la république, Abdelmadjid Tebboune, sera de retour au pays dans les prochaines heures, après avoir poursuivi des soins en Allemagne. Ses remerciements adressés au président de la république fédérale allemande, Frank-Walter Strimmer, pour le niveau de soins médicaux qu'il a reçus, constituent l'indice principal d'un retour imminent au pays et signalent enfin la fin des soins que lui ont prodigués les services médicaux allemands. Au vu de tous ces éléments, il sera possible d'avancer que le président sera donc de retour à Alger dès demain vendredi 12 février 2021.

FIN AUX FONCTIONS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ONOU

Installation d'un Comité directoire chargé de la gestion des œuvres universitaires

Un Comité directoire chargé de la gestion des œuvres universitaires pour une période déterminée a été installé jeudi à Alger au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Composé de quatre membres, le Comité directoire gèrera les œuvres universitaires en attendant la désignation d'un nouveau directeur général de l'Office nationale des Œuvres universitaires (ONOU), a indiqué le secrétaire général du ministère, Nouredine Ghouali qui a procédé à l'installation de ce Comité. Le Comité directoire est composé de quatre membres, à savoir deux représentants du MESRS, Mustapha Tebib et et Smail Inzaren et deux autres de l'ONOU, Abdelmadjid Ammour et Mohamed Benguettaf. Dans son allocution, le secrétaire général du MESRS a appelé les quatre membres à faire montre de « rigueur dans la gestion des œuvres universitaires en cette conjoncture sensible et exceptionnelle », les instruisant à procéder « dans l'immédiat à une évaluation de la situation ». Il a également souligné la nécessité d'appliquer « une feuille de route consistant à prendre des mesures rigoureuses en matière d'amélioration de la prise en charge des étudiants dans les résidences universitaires », citant notamment le « chauffage et la restauration et surtout veiller à la sécurité des lieux ». M. Ghouali a affirmé en outre que le ministère va assurer le suivi de ces opérations sur le terrain et apportera le soutien financier nécessaire. De leur côté, les membres du Comité directoire se sont engagés à se montrer à la hauteur de la mission qui leur est confiée afin « d'améliorer les prestations des œuvres universitaires, notamment en ce qui concerne les conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants ». La veille (mercredi) le MESRS avait annoncé qu'il a été mis fin aux fonctions du directeur général de l'ONOU, suite au décès de l'étudiante Nacera Bekkouche, à la cité universitaire Ouled Fayet-2 pour filles (Ouest d'Alger), suite à un court-circuit au niveau d'une résistance à l'intérieur de la chambre universitaire.

TRIBUNAL DE CHERAGA

10 ans de prison requis contre Aboud Hicham et 4 ans contre Meghzi et Kharrat

Le procureur de la République près le tribunal de Chéraga a requis mercredi des peines de 10 ans de prison contre Aboud Hicham et de 4 ans contre Meghzi Mouloud et Kharrat Amor, assorties d'une amende de 10 millions da pour chacun pour « atteinte à l'intégrité de l'unité nationale » et « atteinte au moral de l'armée ». Interrogé par le tribunal, l'accusé Meghzi, expert en technologies de communication et ancien dirigeant de la compagnie SLC appartenant aux fils du Général major à la retraite, Khaled Nezzar, a avoué avoir « téléphoné à Hicham Aboud, actuellement à l'étranger, pour lui fournir des données et des documents » qu'il a jugés « accessibles et non confidentiels » dans l'objectif de les communiquer aux médias, dans le cadre du droit de réponse aux informations diffusées contre son journal électronique ». De son côté, Kharrat Amor, a rejeté toutes les charges retenues contre lui, déclarant au tribunal que « Sofiane Nezzar a utilisé son téléphone pour envoyer les documents à l'accusé Meghzi ».

JEUNESSE D'ALGERIE
Quotidien national d'information www.jeunessealgerie.com

Quotidien National d'information -
« Jeunesse d'Algérie »
Edité par la Sarl
« Jeunesse communication »
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

**REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE**
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directeur de publication :
DRIOUA ABDELKADER

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessealgerie.com
www.chebabdjazairi.com
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

PUBLICITE
ANEP ALGER
1, avenue Pasteur
Alger
Tel : (021) 73 76 78
- (021)73 71 28
ANEP ORAN
Tel : (041) 39 10 34
Fax : (041) 39 19 04

SELON UN COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE

Entretien téléphonique entre Tebboune et son homologue allemand Steinmeier



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé en Allemagne, s'est entretenu par téléphone avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, indique ce jeudi la Présidence de la République dans un communiqué. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, lors duquel il lui a fait part de ses remerciements et de sa gratitude pour la prise en charge médicale dont il a bénéficié depuis son arrivée en Allemagne », précise la même source.

Le président allemand a, à son tour, « adressé au Prési-

dent Tebboune ses vœux de santé, et de prospérité et de progrès au peuple algérien », ajoute le communiqué. Les deux présidents ont évoqué, à cette occasion, « la coopération bilatérale et les perspectives de sa promotion dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples amis ». Par ailleurs, « le président allemand a adressé une invitation pour une visite officielle en Allemagne au président de la République, qui l'a acceptée en le remerciant ». La visite sera programmée après la fin de la pandémie, conclut le communiqué.

Pour rappel, transféré en Allemagne le 28 octobre dernier suite à sa contamination par le coronavirus, le prési-

dent Tebboune était rentré en Algérie fin décembre dernier après deux mois d'hospitalisation. Il avait signé la Loi des finances pour l'année 2021 et la nouvelle Constitution adoptée lors du référendum organisé le 1er novembre 2020. Le président de la République avait également tenu un Conseil des ministres, le premier depuis le 4 octobre dernier.

Le président Tebboune est retourné en Allemagne le 10 janvier dernier pour des soins médicaux suite à des complications liées à sa contamination par le coronavirus. Le 20 du même mois, la Présidence a annoncé que le chef de l'Etat a subi avec réussite une opération chirurgicale au niveau du pied droit.

COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RECONCILIATION AU MALI

Sabri Boukadoum préside les travaux

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a présidé jeudi les travaux de la 42^e session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, abrités pour la première fois par la ville de Kidal (nord du Mali).

« J'ai présidé, aujourd'hui (jeudi), les travaux de la 42^e session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, lesquels ont été abrités pour la première fois par la ville de Kidal dans le nord du Mali », a indiqué le ministre sur son compte Twitter.

Il a ajouté que « cela constitue un événement inédit et

un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parrainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité ».

Boukadoum qui effectue depuis mercredi une visite de travail au Mali a été reçu par le président malien, Bah N'Daw, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les perspectives de les renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger.

Le ministre a également eu des entretiens avec le Vice-

président du Mali, le colonel Assimi Goïta et le ministre de la réconciliation nationale, le colonel Ismael Wagué, avec lesquels il a abordé les relations bilatérales et les voies de promotion du processus de paix et de réconciliation que l'Algérie accompagne et soutient. Boukadoum a été également reçu à Bamako par Zeyni Moulaye, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali. Les deux ministres ont convenu de la poursuite des efforts pour promouvoir les relations bilatérales et donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation dans ce pays ».

GOUVERNEMENT

Examen de projets de décrets exécutifs relatifs aux Finances, à l'Energie et à l'Habitat

Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce mercredi 10 Février 2021, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné quatre (04) projets de Décrets exécutifs présentés par les ministres en charge des Finances, de l'Energie ainsi que de l'Habitat. En outre, deux (02) communications ont été présentées par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et le Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. 1- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre des Finances relatif au projet de Décret exécutif fixant les modalités de mise en place et de fonctionnement du guichet unique dédié à l'accomplissement des formalités douanières à l'importation, au transit et à l'exportation. Le présent projet de texte intervient ainsi dans le cadre du processus de dématérialisation des procédures liées à l'activité douanière par le recours aux procédés électroniques modernes et novateurs, et qui permettent de réduire les délais de gestion des transactions commerciales. 2- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de l'Energie relatif à deux (02) projets de Décrets exécutifs fixant : (i) les modalités de détermination des prix de base des hydrocarbures gazeux (ii) les règles et modalités de transfert au titre des contrats d'hydrocarbures.

Ainsi, ce projet de Décret exécutif prévoit que les prix de base d'hydrocarbures gazeux sont valorisés selon leur destination notamment, à l'exportation, au marché national pour les producteurs d'électricité et les distributeurs de gaz ainsi que pour les clients industriels.

Quant au second projet de Décret exécutif, il vise à fixer les règles et modalités de transfert au titre des contrats d'hydrocarbures ainsi que du changement de contrôle du Cocontractant.

A ce titre, il est à souligner que les règles et les modalités, adoptées par ce projet de texte garantissent et préservent les intérêts de l'Etat, à travers le maintien du taux de participation de l'entreprise nationale à 51% au minimum et ce, quelque soit le type de transfert accordé et l'octroi à cette dernière la possibilité d'exercer le droit de préemption, le cas échéant.

3- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville relatif au projet de Décret exécutif portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Ainsi, il vient remplacer l'Arrêté du 21 Novembre 1964 tout en se référant aux dispositions de la réglementation des marchés publics, instaurées par le Décret Présidentiel n 15-247 du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ainsi qu'aux standards internationaux régissant ce domaine.

4- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sur la gestion des œuvres universitaires et l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a présenté les actions engagées par le secteur dans le cadre de l'amélioration des conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants, tout en indiquant les mesures préventives prises au sein des universités et des cités universitaires dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. A l'issue de la présentation, et tout en rappelant les orientations de Monsieur le Président de la République relatives à la nécessité d'une prise en charge adéquate des conditions d'études, d'hébergement, de restauration et de transport de nos étudiants, le Premier Ministre a donné des instructions au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'effet de prendre des mesures urgentes de réhabilitation à l'endroit des cités universitaires qui connaissent un état de dégradation des immeubles et des équipements, d'une part, et de sécuriser, d'autre part, les infrastructures d'hébergement, en interdisant notamment l'accès à toute personne non résidente au niveau de ces cités pour la sécurité des étudiantes et des étudiants. Il a également demandé de prendre les mesures nécessaires relatives à l'amélioration de la qualité des prestations liées à la restauration et au transport des étudiants intra et inter-wilayas, et de veiller à l'hygiène et au cadre de vie des cités universitaires et des pavillons.

5- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière sur la mise en œuvre du Plan de vaccination anti-Coronavirus (COVID-19).

A ce titre, il a rappelé qu'en prévision de la généralisation de la Campagne de vaccination inscrite au titre du Plan Stratégique qui touchera l'ensemble du territoire national, un cadre réglementaire et logistique a déjà été mis en place en prenant en compte la situation épidémiologique dans le pays et la vaccination en faveur, dans un premier temps, des catégories de populations prioritaires, à savoir les personnels médicaux et les personnes de plus de 65 ans atteintes de maladies chroniques.

A l'issue de la communication présentée, le Premier Ministre a tenu à rappeler que le Gouvernement, en application des directives de Monsieur le Président de la République, a engagé les mesures nécessaires permettant d'assurer aux citoyens la disponibilité du vaccin anti-COVID-19, tout au long de la période de vaccination pour 2021, avec des quantités suffisantes pour couvrir les besoins de la population ciblée et une répartition qui se fera de manière rationnelle et équitable à travers tout le territoire national.

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION

« La réactivation du Fonds d'aide à la presse programmée cette année »

La réactivation du Fonds d'aide à la presse, gelé en 2014, est programmée pour l'année en cours, a annoncé le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

Belhimer a indiqué: «cette réactivation, validée par le Premier ministre sur la base d'une proposition que nous avons faite, tend à aider les médias privés à surmonter leurs difficultés financières, compliquées davantage par l'arrêt des activités engendré par la pandémie du coronavirus (Covid-19)».

Sur un autre plan, le ministre a fait savoir que la plupart des dix chantiers lancés, en janvier 2020, «pour assainir un secteur longtemps laissé au désarroi, sont bien avancés». Il s'agit notamment des chantiers relatifs «à la mise en place d'un cadre juridique adéquat pour régir le secteur de la presse électronique, la mise à jour des statuts de TDA pour la commercialisation des produits offerts par Alcomsat-1, la publicité, le sondage et les agences de communication».

Belhimer a rappelé que l'année 2021 sera consacrée à l'amendement de la loi organique relative à l'information de 2012 «en vue de l'adapter à la nouvelle Constitution et aux mutations que connaît le secteur» et qui sera «pensée avec le concours de l'ensemble des acteurs et professionnels du secteur».

«Pendant ce temps-là, les autres chantiers se poursuivront à grand pas à l'image de l'élaboration d'un cadre juridique relatif à la publicité et un autre régissant l'activité des sociétés de communication», a-t-il dit. Le ministre a indiqué que le marché de la publicité «n'a pas été laissé dans

l'état d'anarchie qu'il connaissait», indiquant, qu'«en attendant l'adoption du décret exécutif relatif à cette branche d'activité, l'ANEP a entrepris, en sa qualité de régie exclusive de l'Etat, de mettre en conformité l'accès aux annonces publiques avec les lois de la République, par une série de critères transitoires, quinze en tout, qui prendront effet incessamment». Il a également évoqué la presse électronique en affirmant qu'il a été mis fin «à l'anarchie» par l'élaboration d'un décret aujourd'hui en vigueur.

Interrogé, par ailleurs, sur la situation du secteur de la Communication, il a indiqué qu'«assainir un champ ruiné et miné exige à la fois du temps et de la persévérance». «Nous continuons à travailler pour une amélioration de la situation du secteur de la Communication qui a été durant longtemps rongé par les intrus et les affairistes», a-t-il regretté. Pour le ministre, l'aspect de la sécurité numérique, qui constitue un défi majeur de l'heure, «exige que tous les sites électroniques d'information ou autres, soient hébergés localement afin de protéger les données du pays». Les journaux électroniques, existants et ceux à venir, sont ainsi invités à rapatrier l'hébergement physique et logique de leur site dans le domaine «.dz», sachant que les capacités nationales dans ce domaine sont de plus en plus importantes. Belhimer a indiqué que les opérateurs comme l'entreprise de télédiffusion (TDA), Algérie Télécom, Mobilis ou encore l'Agence de presse «Algérie Presse Service» (APS) disposent de Data Center répondant à tous les besoins d'hébergement des sites électroniques et de



stockage des contenus informatisés (stockés en Cloud).

L'ALGERIE NOUVELLE ACCORDE UNE IMPORTANCE CRUCIALE A LA LIBERTE DE LA PRESSE

Le ministre a affirmé que «l'Algérie nouvelle, telle qu'annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance cruciale à la liberté de la presse, levier de la démocratie». Il a rappelé que «le Chef de l'Etat fait de la communication l'un des piliers de la nouvelle République à travers la création d'un environnement favorable au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes», ajoutant que

dans son programme contenant 54 engagements essentiels, «le président de la République consacre un intérêt particulier au secteur et aux professionnels des médias traditionnels et nouveaux». Belhimer a réitéré, à cette occasion, qu'«il n'existe pas de prisonniers d'opinion en Algérie». «Il ne faut pas, pour des motivations occultes, faire l'amalgame entre l'emprisonnement d'un journaliste pour délit d'opinion et le caractère sacro-saint de la justice lorsqu'un délit est commis, quand bien même par un journaliste», a-t-il relevé, ajoutant que «le journaliste a des devoirs et des droits garantis et protégés par la loi en sa qualité de professionnel de l'information. Mais lorsqu'il commet des délits il est jugé et condamné comme tout citoyen qui enfreint la loi. Nul n'est au-dessus de la loi», a-t-il martelé.

DOUANES

42 milliards de dinars d'amendes pour transfert illicite de devises en 2020

Les services des Douanes ont enregistré en 2020 plus de 500 infractions liées à des transferts illicites de devises qui ont donné lieu à 42 milliards de dinars d'amendes, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Intervenant devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que les services des Douanes ont enregistré en 2020 un total de 17.000 infractions, dont 504 portant sur des transferts illicites de devises pour un équivalent de 10 milliards de dinars qui ont donné lieu à 42 milliards de dinars d'amende.

A la question du député Lakhdar Benkhellaf de l'Union Nahda-Adala-Bina sur la lutte contre le transfert illicite de capitaux et de devises, Benabderrahmane a fait état de «résultats substantiels en matière de contrôle des transactions commerciales» en voulant pour preuve les «grandes quantités de devises saisies dans ce cadre».

Revenant sur le bilan de la lutte contre les transferts illicites de devises au cours des deux dernières années, il a indiqué que les infractions constatées par les services des Douanes avaient donné lieu à la saisie d'importantes sommes. En 2019, les services des Douanes ont ainsi saisi 1.644.000 euros, 358.000 dol-

lars américains, 25.900 faux dollars américains, 283 millions de dinars tunisiens et 22,2 millions de dinars algériens.

En 2020, ils ont saisi 456.000 euros, 34.000 dollars américains, 65.000 dinars tunisiens et 640.000 dinars algériens. Par ailleurs, Benabderrahmane a souligné que l'administration des Douanes «a pris plusieurs mesures pour renforcer les capacités de détection des opérations présentant un risque de transferts illicite de capitaux, mais aussi en matière de lutte contre toutes les formes de criminalités transfrontalière».

Parmi ces mesures, le ministre a cité l'article 118 de la Loi de finances 2021 qui dispose, entre autres, qu'en dehors des opérations portant sur les produits stratégiques, le paiement des opérations d'importation des produits destinés à la vente en l'état, s'effectue au moyen d'un instrument de paiement dit «à terme» payable quarante-cinq (45) jours à compter de la date de l'expédition des marchandises.

Il a également évoqué la nouvelle structure du tarif douanier à dix (10) chiffres au lieu de huit (8). Concernant les mesures additionnelles nécessaires pour renforcer la lutte contre les transferts illicites de capitaux, le ministre a cité

la mise en place d'un mécanisme de contrôle en amont de tout mouvement de capitaux pour parer à toute opération de transfert illicite de capitaux. D'autre part, le premier responsable du secteur a annoncé la prochaine révision des mécanismes relatifs aux avantages fiscaux et le renforcement des opérations de contrôle au niveau des banques de domiciliation par l'intégration du système de gestion des risques à l'ouverture des dossiers de domiciliation. Benabderrahmane a en outre insisté sur l'impératif de revoir les conditions de délivrance du registre de commerce pour l'exercice d'une activité d'importation, de mettre en place un système informatisé interactif entre les services des Douanes et les banques commerciales et d'enquêter sur l'origine des capitaux, notamment ceux des opérations de commerce extérieur.

A propos de la problématique du marché parallèle de devises du Square, le ministre a affirmé que son département s'attellait à y trouver une solution en associant tous les acteurs à travers une approche globale. «De tels marchés existent dans beaucoup de pays du G20, mais ce qui nous inquiète en Algérie c'est l'origine de ces capitaux», a-t-il ajouté.

ABDELMADJID ATTAR, MINISTRE DE L'ENERGIE Exportations de 937.000 b/j et 40 milliards m3 de gaz en 2020

L'Algérie a exporté, en 2020, quelque 937.000 barils/jour de pétrole et 40 milliards mètres cubes de gaz, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, infirmant les chiffres «erronés» relayés récemment par des médias étrangers. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que «les exportations de pétrole et ses dérivés n'ont enregistré de baisse de 290.000 b/j comme rapporté par certains milieux», précisant que «les exportations de l'Algérie, en 2020, ont atteint 937.000 b/j de pétrole et 40 milliards mètres cubes de gaz, en dépit de la crise sanitaire». Les exportations de l'Algérie engobent 677.000 b/j de pétrole brut et 80.000 b/j de condensat, soit 180.000 b/j de pétrole, a détaillé le ministre, soulignant que les recettes s'élèvent à 20,2 milliards dollars (USD), dont 13,2 milliards USD pour le pétrole et 7 milliard USD pour le gaz.

«Ces chiffres, exacts sont publiés sur le site du ministère depuis la première semaine de l'année», a soutenu Attar Fusti-geant «les chiffres erronés» relayés par des médias étrangers, le ministre a déclaré que «la publication de ces chiffres, sans fondement, cache des intentions malveillantes».

CITES UNIVERSITAIRES

L'accès désormais, interdit à toute personne non résidente

L'accès aux cités universitaires est désormais interdit à toute personne non résidente, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui présidait mercredi par visioconférence une réunion du gouvernement. «Le Premier ministre a donné des instructions au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'effet de prendre des mesures urgentes de réhabilitation à l'endroit des cités universitaires qui connaissent un état de dégradation des immeubles et des équipements d'une part et de sécuriser d'autre part les infrastructures d'hébergement, en interdisant notamment l'accès à toute personne non résidente au niveau de ces cités», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre ayant sanctionné la réunion du Gouvernement.

M.Djerad a également recommandé de «prendre les mesures nécessaires relatives à l'amélioration de la qualité des prestations liées à la restauration et au transport des étudiants intra et inter-wilayas, et de veiller à l'hygiène et au cadre de vie des cités universitaires et des pavillons», en rappelant les orientations du Président de la République Abdelmadjid Tebboune relatives à la nécessité



d'une prise en charge adéquate des conditions d'études, d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants. Intervenant lors de cette réunion du Gouvernement, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a présenté les actions engagées par son secteur dans le cadre de «l'amélioration des conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants», tout en indiquant les mesures préventives

prises au sein des universités et des cités universitaires dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, ajoute le communiqué des services du Premier ministre. Les conditions de vie des étudiants dans les campus universitaires sont revenues, cette semaine, au devant de la scène, suite au décès, samedi dernier, d'une étudiante de 24 ans, originaire de la wilaya de Tiaret, dans une explosion dans sa chambre à la cité universitaire d'Ouled Fayet 2, à l'Ouest d'Alger.

CONCOURS D'ACCES AU DOCTORAT

Plus de 580 000 candidats retenus, l'annonce de la liste définitive reportée

Le ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a indiqué, jeudi, que la liste définitive des candidats retenus pour passer le concours de formation en doctorat au 3e cycle au titre de l'année universitaire 2020-2021 et dont l'affichage était prévue pour le 10 février 2021, sera annoncée ultérieurement, en raison du nombre «important» de candidats.

«Au vu du nombre important des candidats inscrits aux concours de doctorat, au titre de l'année universitaire 2020/2021, via la plateforme Pro-

gress, les commissions chargées de la gestion de l'étape d'étude et de traitement des dossiers «n'ont pu achever le traitement pédagogique de tous les dossiers», d'où le retard accusé dans l'annonce de la liste définitive des candidats retenus pour passer le concours d'accès à la formation dans le 3e cycle, en vue d'obtenir le doctorat au titre de l'année universitaire 2020/2021», a écrit le ministre sur sa page Facebook.

«Une fois l'examen de tous les recours terminé, la date d'affichage des listes définitives sera communiquée»,

a ajouté le ministre.

Pour rappel, la plateforme électronique dédiée au concours d'accès au doctorat a été ouverte, début février 2021, pour permettre aux étudiants de consulter les résultats de l'examen des dossiers de candidature à ce concours.

Le concours de doctorat au titre de l'année en cours (2020-2021), connaît la participation de «plus de 580.000 étudiants, au niveau national. Un chiffre appelé à augmenter, une fois l'examen des recours relatifs à la candidature terminé».

TRANSPORT FERROVIAIRE

La ligne Alger-Tunis tributaire des infrastructures de base des deux pays

L'Algérie et la Tunisie veulent connecter leurs réseaux ferroviaires, mais ce projet dépend de la correspondance des infrastructures de bases utilisées dans les deux pays.

C'est ce qu'a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chili, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. La concrétisation du projet de connexion du réseau ferroviaire national au réseau tunisien «reste liée à la correspondance des infrastructures de base utilisées par les sociétés de transport ferroviaire des deux pays, et c'est ce que cherchent à réaliser l'Algérie et la Tunisie», a expli-

qué le ministre.

La réouverture de la ligne ferroviaire entre Alger et Tunis était prévue le 2 mai 2017. Quelques jours après cette annonce, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) avait indiqué que la réouverture de cette ligne avait été reportée «à une date ultérieure» pour des raisons techniques. «La SNTF informe son aimable clientèle qu'en raison de commodités techniques, la réouverture de la ligne ferroviaire Alger-Tunis est reportée à une date ultérieure», avait indiqué la SNTF dans un communiqué.

En 2018, l'ancien directeur de la SNTF, Yacine Bendjaballah, avait également annoncé le report de la réou-

verture de cette ligne ferroviaire. Il avait alors évoqué la vétusté du réseau ferroviaire tunisien. «Les chemins de fer en Tunisie doivent être complètement réhabilités pour que le projet puisse voir le jour» avait-t-il déclaré. Leur état doit s'adapter aux exigences et spécificités techniques des nouveaux trains algériens.

Le coût approximatif du trajet Alger-Tunis avec une correspondance à Annaba a été estimé à quelque 5.000 DA, pour un trajet parcouru en six (6) heures, selon lui.

Ce projet de connexion des réseaux ferroviaires algérien et tunisiens, s'il arrive à être concrétiser, facilitera la circulation des touristes et des marchandises dans les deux sens.

AGRICULTURE

Accompagner les investissements dans les industries de transformation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a affirmé que son secteur s'employait à renforcer et promouvoir les investissements dans les industries de transformation agroalimentaire en vue de valoriser les produits agricoles nationaux et d'encourager les agriculteurs à augmenter le rendement et la cadence de la production. S'exprimant dans le cadre d'une visite de travail à la SARL CATM Agro et l'unité de production Lesieur à Tessala El Merdja, le ministre a précisé que son secteur est «disposé» à accompagner et soutenir l'investissement structuré visant à valoriser le produit local au regard de l'abondance de production agricole, insistant à ce propos sur le respect de la condition principale d'atteinte de taux d'intégration nationale de 100%. Ces projets doivent contribuer à la création de nouveaux postes d'emploi et se diriger vers l'exportation, a-t-il insisté. Sillonnant les unités des deux entreprises où il a suivi des explications sur les capacités de production et les problèmes auxquels se heurtent les opérateurs lors de la production et de la commercialisation, M. Hemdani a relevé que son secteur veillait à la réalisation de trois principaux objectifs, en l'occurrence la réalisation de la qualité, l'autosuffisance sur le marché local et l'exportation, et l'encouragement d'un investissement structuré permettant de produire la matière première localement. Dans le même sillage, il a estimé que l'exploitation des produits agricoles, animaliers ou végétaux, en matière d'industries de transformation permettra à l'agriculteur de commercialiser et de stocker ses produits, ce qui l'amène à augmenter les niveaux de production dans les années à venir.

RESSOURCES EN EAU

Le plan national de réhabilitation des réseaux d'eau potable, fin prêt

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a affirmé que son département ministériel avait finalisé l'élaboration du plan national de réhabilitation des réseaux d'eau potable à travers le territoire national. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel, M. Berraki a précisé que les services du ministère «ont parachevé l'élaboration d'un plan national de réhabilitation des réseaux d'eau potable à travers l'ensemble des communes du pays, faisant état de la mobilisation de 75 milliards de DA pour l'exécution de cette opération. La vétusté des canalisations des réseaux d'eau potable a causé «le gaspillage de larges quantités» d'eau et une rareté de cette substance vitale, a-t-il ajouté. La mise en œuvre des différentes opérations prévues par ce plan permettra d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable et d'éviter son gaspillage, a indiqué le ministre, soulignant par ailleurs la décision prises par les hautes autorités du pays, pour doter la wilaya de Jijel d'une station de dessalement de l'eau de mer à l'horizon 2030. A ce titre, M. Berraki a affirmé que ledit projet visait à «faire face définitivement aux changements climatiques et garantir l'approvisionnement des citoyens, notamment les habitants du littoral, en eau». Supervisant la mise en service d'une station de traitement de l'eau potable au niveau du barrage de Boussiaba au profit des deux communes d'El Milia et de Settara, le ministre a souligné la nécessité de «prodiguer un service de qualité et de respecter sa conformité aux normes requises», estimant que la santé du citoyen «est une ligne rouge». M. Berraki s'était enquis d'un projet d'approvisionnement en eau potable et d'épuration dans la commune de Ouled Rabah, puis il a visité le barrage de Boussiaba (El Milia) et la station de pompage. Il s'est enquis en outre des travaux de réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau potable du plan d'occupation des sols dans la localité d'Asserdoune (El Milia).

UN BILAN ANNUEL STUPEFIANT DE LA SURETE DE WILAYA D'ORAN

607,871 kg de résine de cannabis et 489.602 comprimés de psychotrope saisis en 2020

Hadj Hamdouche

Les investigations perfectionnées et les données énoncés dans le bilan annuel du contrôleur de police, Douissi Djillali, ont révélé que la direction de la sûreté de wilaya d'Oran a menée une lutte persévérante et acharnée contre le trafic de drogue sous toutes ces formes dans tous l'Ouest du Pays en 2020. En effet, 607,871 kg de résine de cannabis, 489.602 comprimés de psychotropes et plus de 2 kg de cocaïne ont été saisis, en 2020, par les services de la Sûreté de wilaya (SW) d'Oran, a indiqué, le responsable lors d'une conférence organisée au siège de la sûreté de wilaya d'Oran. Les services de la police a enregistré 1.435 affaires de trafic de stupéfiants traitées sur les 1.436 affaires ouvertes, soit un taux de 99,93%, a précisé M. Douissi, lors de la présentation du bilan annuel 2020 des activités de ce corps de sécurité, signalant l'arrestation de 1.959 suspects de sexe masculin, 18 autres de sexe féminin et 12 étrangers. L'année 2019 a vu la saisie de 465,826 kilos de résine de cannabis, 110.052 comprimés de psychotrope et 5.377,71 grammes de cocaïne. D'autre part, concernant les affaires de crimes économiques et financiers, les services de police d'Oran font état de 327 affaires traitées sur 358 affaires en 2020 (91,34%), contre 244 affaires en 2019 (80,26%), a-t-il souligné, notant sur un autre registre le traitement de 48 affaires concernant l'organisation et la facilitation de la



sortie illégale du territoire national, ainsi que 32 affaires de tentative de sortie illicite du territoire nationale. Le même responsable a, d'autre part, relevé que les affaires d'émigration clandestine ont été en hausse, en 2020, par rapport à l'année 2019, lors de laquelle 21 réseaux organisés d'émigration clandestine ont été démantelés et 32 suspects ont été arrêtés. Au sujet de vol de véhicules, le même bilan fait état de 40 affaires traitées, lors desquelles 40 véhicules ont été récupérés, ainsi que 69 affaires traitées de vol de motos, qui se sont soldées par la récupération de 68 motos. Concernant la gestion des affaires liées à la propagation du covid-19, le bilan 2020 de la sûreté de wilaya indique que 24.989 personnes ont fait l'objet d'une procédure judi-

ciaire pour non respect des horaires de confinement et 23.871 autres pour le non respect du port du masque, ajoutant que 4.370 véhicules et 2.119 motos ont été mis en fourrière. Dans le même cadre, 2.788 commerces ont fait l'objet de mises en demeure pour non respect des mesures de prévention sanitaire et 1.513 commerces ont fait l'objet de proposition de fermeture pour absence des mesures de prévention et d'avoir exercé leur activité durant les horaires du confinement. En outre, quelque 21.955 opérations de sensibilisation sur le respect des mesures de prévention contre le covid-19, notamment le port du masque et la distanciation sociale dans les commerces, les arrêts de bus et du tramway, ainsi que dans les places publiques.

LES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS EN ALGERIE

Un «déli» de l'autre

Les essais nucléaires français en Algérie s'inscrivent dans une logique coloniale basée sur le «déli» de l'autre, relève le chercheur en histoire, Amar Mohand-Amer, soulignant que les victimes sont «en droit» d'exiger reconnaissance et réparation. Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la commémoration du 61ème anniversaire des essais nucléaires français dans le Sahara algérien, l'historien souligne que ces expérimentations s'inscrivent dans «l'idéologie coloniale bâtie sur le déni de l'autre et constituent, ainsi, des outils de domination où la violence, sous toutes ses formes, est la matrice». Le chercheur au Centre national de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran considère, en outre, que ces pratiques exercées dans le cadre du programme nucléaire français (1957-1967) «participent à une vision du colonialisme et informent également sur la complexité du processus de sortie de guerre». Allusion aux accords d'Evian, note-t-il, dont des clauses ont permis à l'ancienne puissance coloniale de

poursuivre ses tests nucléaires après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Invité à commenter les répercussions physiques, psychologiques et sociétales de tels actes, M. Mohand-Amer soutient qu'elles sont «multiples», considérant précisément l'étendue des aspects impactés, tout en estimant que les victimes qui en sont «meurtries dans leurs chairs, sont en droit d'exiger qu'elles soient reconnues comme telles et d'être indemnisées». Pour ce faire, il est d'avis que «toute la transparence» soit faite sur ces essais nucléaires dont les effets continuent à faire des victimes, des décennies plus tard. Dans le même temps, il se félicite du fait que «l'on assiste, depuis quelques décennies, à une libération de la parole en Algérie sur ce sujet, et c'est tant mieux ! ». Interpellé sur le récent rapport de l'historien français, Benjamin Stora, qui évoque la nécessité de poursuivre le travail entrepris entre les deux parties sur ce dossier, le chercheur insiste pour que la question des essais nucléaires «ne soit plus taboue en Algérie», tout en appelant les

autorités algériennes à «réactiver ce dossier et à défendre les intérêts de celles et de ceux qui ont souffert». Considérant que «c'est à l'Etat et non aux victimes» de prendre en charge ce dossier, il a notamment abordé la question des archives, estimant que l'Etat algérien «est appelé à trouver avec son homologue français la meilleure voie pour traiter ce dossier». Plus globalement, le responsable de la division «Recherche et Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire» au CRASC dit «ne pas croire à la notion de «contentieux mémoriel» ou de «réconciliation des mémoires» car d'avis que la mémoire est consubstantiellement liée à chaque peuple et à sa propre histoire». «Cette mémoire n'est ni à partager ni à fragmenter et chercher à apaiser des mémoires me semble utopique. Cette question des essais nucléaires français en Algérie atteste que ce n'est pas de mémoire qu'il s'agit mais de réparations et de responsabilité de la France envers les Algériens», fait-il observer en guise de conclusion.

UN ACCORD ENTRE LE GROUPE HTT ET L'HOTEL LIBERTE D'ORAN

Signature d'une convention cadre dans le domaine des activités touristiques

Une convention cadre a été signée, jeudi, entre le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et l'Hôtel Liberté d'Oran visant à promouvoir le partenariat public-privé en vue d'échanger les informations entre les différents intervenants dans le domaine des activités touristiques et culturelles ainsi que la création d'espaces d'art et de culture au niveau des unités hôtelières. La cérémonie de signature de cette convention a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou et la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence de cadres des deux secteurs. Dans ce cadre, le ministre du Tourisme a déclaré que «cette convention reflète la volonté du secteur de soutenir toutes les initiatives visant la promotion du tourisme local» avec tous les acteurs des secteurs public et privé», appelant à «concrétiser cette convention en vue de donner une valeur ajoutée et conférer davantage de professionnalisme au produit touristique public». Soulignant la nécessité de «promouvoir continuellement le produit touristique public en fonction des demandes et exigences des touristes», M. Hamidou a formé le vœu de voir «la contribution des artistes aux espaces qui seront mis à leur disposition au niveau des unités hôtelières inscrites dans le cadre de cette convention». «Cette expérience concernera au début au niveau de 10 hôtels publics à travers le pays en vue d'abriter des activités touristiques et culturelles dans le respect des mesures préventives contre le Coronavirus», a-t-il ajouté. «Cette convention s'appuie sur l'action commune et complémentaire entre les opérateurs en vue de créer des activités et des manifestations culturelles au niveau des structures mobilisées à cet effet, ainsi que l'établissement d'un programme annuel pour la promotion de la performance des établissements hôteliers publics et l'échange d'expériences entre les différents intervenants dans le domaine de tourisme et de culture». Mettant l'accent sur «l'impérative promotion du tourisme culturel à même de contribuer à l'économie nationale hors hydrocarbures», la ministre a plaidé pour «la promotion des composantes touristiques et culturelles en vue de renforcer le tourisme interne à travers la présentation des différentes activités culturelles en consacrant des espaces au sein des établissements hôteliers et en incitant les algériens à passer leurs vacances dans leur pays et à découvrir la variété culturelle et artistiques de l'Algérie». Elle a relevé, en outre, «l'importance de la coopération commune avec tous les acteurs afin de parvenir à la diversification de l'économie nationale et l'exploitation des nouveaux domaines pour la réalisation du développement notamment dans les domaines culturel et artistique, en sus de tracer de véritables projets culturels et de s'orienter vers une exploitation optimale du patrimoine culturel et historique disponible pour construire une destination touristique par excellence». Mme Bendouda a appelé également à l'élaboration d'un plan d'action commun visant la promotion du tourisme culturel et la diversification de ses processus, ainsi que la valorisation de l'opération de classement des hôtels réalisés par l'architecte «Fernand Pouillon» pour les ériger en patrimoine national et ce afin de leur conférer une valeur culturelle, rappelant l'existence d'un dossier à ce sujet au niveau de la commission des biens culturels». La représentante du Groupe HTT a insisté sur l'impérative protection du patrimoine architectural authentique de l'Algérie, faisant état «d'un plan d'action tracé par le Groupe HTT visant la préservation des hôtels réalisés par l'architecte Fernand Pouillon qui a laissé à l'Algérie un patrimoine architectural exceptionnel (27 hôtels)».

EL-OUED

Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi bientôt ouvert à l'activité commerciale

Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi sera bientôt ouvert à l'activité commerciale avec les pays du voisinage, via la Tunisie limitrophe, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. La décision de réouverture du poste frontalier intervient sur instruction du Gouvernement d'accélérer les mesures logistiques et préparer ce point de passage frontalier à l'activité commerciale, notamment à l'exportation des produits agricoles dans une première phase, a indiqué le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakaa, lors d'une réunion de la commission technique constituée à cet effet. Les services du Premier ministre ont pris cette décision dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de nombreux professionnels, notamment les agriculteurs, comme mesure efficace pour le règlement de la problématique des surplus de production agricole qui ont engendré des pertes aux agriculteurs, a-t-on



expliqué. La commission technique, composée de représentants des instances administratives et des organisations professionnelles, s'est déplacée au Poste frontalier de Taleb-Larbi (84 km Est d'El-Oued) pour s'enquérir de l'état de préparation et de disposition de cette structure à gérer l'activité commerciale. Des professionnels locaux, à travers les Chambres de l'agriculture, de l'Industrie et du Com-

merce, ont salué la mesure qui ne manquera pas, selon eux, de contribuer à l'impulsion de la dynamique commerciale dans la wilaya, après une longue phase de léthargie imposée par la pandémie du Covid-19. Le nouveau poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, mis en service le 20 aout 2019, a été conçu conformément à des standards techniques bien étudiés, selon les rapports de bu-

reaux d'études spécialisés d'architecture et d'urbanisme. Il présente toutes les commodités et servitudes nécessaires qui font de lui, en plus d'être un passage frontalier terrestre de voyageurs, un poste de transit commercial par excellence et une plateforme pour l'exportation de produits locaux, à leur tête les produits agricoles et de transformation industrielle, selon la même source.

INCENDIE DU CENTRE COMMERCIAL A EL EULMA

28 locaux et 100 étals de marchandises ravagés

Le violent incendie qui s'est déclenché mardi soir dans le centre commercial Ahmed Mahnaoui à El Eulma (27 km au Nord-est de Sétif), a ravagé 28 locaux et 100 étals de marchandises, sans faire de victimes, selon un premier bilan établi mercredi par les services de la protection civile. «Les locaux commerciaux touchés par ce violent incendie, survenu mardi soir vers 17 h 10 mn, sont situés au rez-de-chaussée, lieu du départ de feu qui s'est propagé par la suite au premier étage en raison de la nature des marchandises et des produits inflammables qui s'y trouvaient», a précisé à l'APS, le responsable de la communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra. Ce même officier a ajouté que l'incendie n'a pas fait de victimes parmi les clients, les commerçants ou les intervenants ayant participé à l'extinction de l'incendie qui a occasionné des pertes «importantes» de marchandises dans les locaux ravagés par les flammes ou souillés par la fumée. Selon le ca-

pitaine Lamamra, il est probable que le départ de l'incendie se soit déclaré dans une parfumerie située au rez-de-chaussée, avant que les flammes se propagent horizontalement et verticalement vers le premier étage de ce centre commercial de 4 étages et renfermant environ 250 locaux, dont seulement deux étages sont exploités et dédiés à la vente de prêt à porter, textiles, ustensiles de cuisine, appareils électroménagers, cosmétiques et produits de nettoyage. La même source a fait savoir en outre que les opérations d'extinction de l'incendie, le déblaiement des objets chauffés par le feu et le tri effectué pour éviter un nouveau départ de feu, s'est poursuivi jusqu'à mercredi matin. Soulignant, par ailleurs, que les équipes de la protection civile d'El Eulma ont été renforcées par l'envoi de 5 autres unités relevant des daïras de Sétif, Bir El Arch et Hammam Sokhna, le même officier a également fait état de la mobilisation de 10 camions citerne, 4 ambulances et 2 camions munis d'une

échelle pivotante automatique et 50 agents de différents grades. Et d'ajouter: «Mercredi matin, un système de surveillance des lieux a été mis en place pour contrôler le déblaiement des débris de l'incendie afin d'intervenir rapidement le cas échéant pour éviter d'éventuels incidents tels que la chute des plafonds ou autres». Supervisées par le directeur local de la protection civile, les opérations menées pour l'extinction de ce violent incendie ont suscité un élan de solidarité parmi les citoyens d'El Eulma et de l'assemblée populaire communale de cette collectivité qui ont fourni des citernes d'eau aux éléments de la protection civile. De leur côté, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce grave incident. A noter que le centre commercial Ahmed Mahnaoui, est situé au centre de la ville d'El Eulma, plus précisément à proximité du stade Ammar Harech et s'étend sur une superficie de 2 800 m².

RECEPTION PREVUE DE 30
ETABLISSEMENTS EDUCATIFS

À travers les communes d'Alger ouest

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Ouadjaout a fait savoir, jeudi, que 30 établissements éducatifs, tous paliers confondus, devraient être réceptionnés dans la région ouest de la capitale au titre de la prochaine rentrée scolaire. Répondant à la question du député, Ahmed Cherifi du Mouvement de la société pour la paix (MSP), autour du problème de la pression au niveau des structures éducatives à Alger ouest, M. Ouadjaout a affirmé que certaines communes de cette région «connaissent une expansion urbanistique dense», en raison des différents projets de logement et des opérations de relogement individuel et collectif. En conséquence, poursuit le ministre, «plusieurs problèmes touchant à la scolarisation des élèves sont apparus, ce qui nous a poussés à prendre un ensemble de mesures, en vue d'assurer un siège pédagogique pour chaque élève». Pour y remédier, le ministre a fait état de l'existence de projets éducatifs, dont la réception est prévue à la prochaine rentrée scolaire, à savoir «13 écoles primaires, 9 CEM et 8 lycées». «Nous ne sommes pas sans savoir que la région d'Alger ouest a enregistré, lors des deux années 2017 et 2018, une grande pression dans la réception des élèves». Néanmoins, la situation a été rattrapée en 2019 et 2020», a expliqué le ministre lors de la plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par M. Slimane Chenine. Pour ce faire, «il a été procédé, lors de ces deux années, à la création de 94 établissements éducatifs, dont 60 établissements (44 primaires, 12 CEM et 4 lycées) lors de l'année 2019. Pour l'année 2020, 34 établissements d'enseignement, dont 16 primaires, 14 CEM et 5 lycées, ont créés», a fait savoir le même responsable. Et d'ajouter que ces réalisations ont permis au secteur de l'éducation de ne «plus recourir aux bases de vie qui étaient, à l'époque, une solution alternative face à la surcharge des classes dans la région», explique-t-il. A une question de Mme. Fatma Saidi (MSP), sur le remplacement des établissements scolaires préfabriqués à Chlef, le ministre a affirmé que l'Etat et à travers lui le ministère «ne ménagent aucun effort pour l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers le territoire national», indiquant que le remplacement de ces établissements préfabriqués par d'autres en dur est l'une des préoccupations majeures de l'Etat vu le nombre croissant des élèves chaque année. «Le nombre d'établissements éducatifs remplacés témoigne des efforts déployés dans cette wilaya qui comptait 207 établissements préfabriqués, tous cycles confondus dont 152 (primaire), 32 (moyen) et 21 (secondaire)», a-t-il avancé, précisant que 197 établissements préfabriqués ont été remplacés sur un total de 207. Les efforts ne vont jamais s'arrêter jusqu'à l'éradication totale de ces constructions scolaires, souligne M. Ouadjaout. S'agissant des lycées d'Essalam dans la commune de Chettia et du Colonel Bouguerra (C/ Chlef), le premier responsable du secteur a confirmé le lancement des travaux de remplacement au titre de l'année 2020, tandis que les travaux de remplacement du CEM Houari Boumediene dans la commune de Ouled Ben Abdelkader et de 7 autres CEM à travers toute la wilaya seront entamés dans les prochains jours. Concernant le système d'internat au CEM, Touati Djelloul à la commune de Béni Haoua (Chlef), le ministre de l'Education nationale a annoncé la prise de mesures d'urgence par le wali, notamment l'exploitation de la maison de jeunes et le dortoir du Centre de formation professionnelle, rappelant que l'inspecteur de la wilaya a été chargé de la composition d'une commission pour inspecter 20 écoles primaires en vue de les restaurer sans recourir à la démolition. L'Etat poursuit ses efforts pour l'amélioration de la scolarisation, l'encadrement pédagogique et administratif ainsi que le soutien scolaire, a mis en avant M. Ouadjaout, indiquant que «les délais de réalisation des établissements ont été prolongés jusqu'à fin décembre ce qui résoudra le problème de la surcharge des classes. Répondant à la question du député indépendant, Ibrahim Ben Nadji concernant l'élargissement de la langue amazighe, le ministre a affirmé que ses services faisaient de cette démarche et de la maîtrise pédagogique «une priorité capitale», tout en œuvrant à assurer l'encadrement des enseignants et continuer de les accompagner avec une formation de qualité pour que cette langue occupe la place qui lui sied dans la société en tant que langue nationale officielle». Rappelant, dans ce contexte, les efforts consentis pour l'élargissement de cette langue, le ministre a précisé que 424.562 élèves ont suivi cette matière durant l'année scolaire 2019-2020 dans les trois cycles encadrés par 3300 enseignants. Au vu de la législation et le règlement en vigueur, la tutelle, s'attèle à généraliser graduellement l'enseignement de la langue amazighe en satisfaisant toute revendication exprimée dans ce sens à travers le territoire national, a fait savoir le ministre.



LIGUE 1 : MCO 6 US BISKRA 0

Trop fort les « Hamraoua »

Ne vous fiez pas au score de la rencontre parce que réellement il ne reflète pas la véritable physionomie de la rencontre, un 10 à zéro aurait été plus près de la réalité de la rencontre. En effet, relevant d'une défaite incompréhensible le week-end dernier face au leader l'entente de Sétif, les poulains d'Omar Belatoui ont littéralement asphyxié leur adversaire du jour l'union de Biskra, qui a été submergée par les attaques des rouges et blancs déchaînés. Bien en jambes et frais physiquement les coéquipiers du mentor Lagraa ont dès le premier coup de sifflet de l'arbitre, pris les rennes de la rencontre à leur compte, en multipliant les combinaisons d'attaques faite des un-deux, de passes triangulaires le tout ponctué par des actions technique de haute voltige. Cette façon de procéder a considérablement gêné les camarades du pauvre gardien Benchrif, qui il faut



l'avouer n'a rien à se reprocher, si ce n'est d'avoir échappé à une raclée que l'histoire n'oubliera pas de sitôt. Cette victoire va permettre aux camarades

de Motrani de retrouver le sourire après la dernière défaite face au leader et se fixer un autre objectif beaucoup plus ambitieux.

Agaq.A.R

USMA : Haithem Loucif présenté à la presse



L'ancien latéral droit du SCO Angers et du Paradou AC, Hai-

them Loucif qui s'est engagé le 31 janvier dernier avec l'USM Alger, a été présenté aujourd'hui officiellement. Celui qui s'est engagé pour deux saisons et demi était très content d'opter pour ce club afin de relancer sa carrière, « Je remercie l'équipe de l'USMA pour leur confiance. Je remercie également les supporters qui m'ont accueilli chaleureusement, j'espère apporter ma pièce à l'édifice pour réaliser l'objectif du club », a déclaré Loucif au site officiel du club. Pour sa part, le directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia a affirmé que « L'USMA a tout fait pour ramener Loucif. Nous sommes très contents de sa venue durant ce mercato exceptionnel. C'était une occasion en or pour se renforcer qualitativement. Haithem est un joueur que je suis depuis un bon moment, de même que l'entraîneur Froger. On attend beaucoup de lui d'ailleurs, il a une marge de progression très importante ».

GLODY KILANGALANGA (JSK) :

« C'est un rêve qui devient réalité »

Dans un entretien accordé à DZfoot, Glody Kilangalanga, la nouvelle recrue de la JS Kabylie, a évoqué son arrivée au sein du championnat algérien et sa décision de rejoindre la formation kabyle.

Bonjour Glody Kilangalanga, vous venez de signer un contrat d'une année avec la JS Kabylie. Vos premières impressions ?

C'est un sentiment de joie. Je suis très honoré de rejoindre un grand club comme la JS Kabylie, c'est un rêve qui devient réalité.

***Pouvez-vous vous présenter aux amateurs du football algérien et aux supporters de la JS Kabylie en particulier ?**

*Je suis Glody Kilangalanga, international congolais, j'ai joué au Congo à Mamiema Union où j'ai marqué 08 buts avant de rejoindre le CS Chebba en janvier 2020. En Tunisie, j'ai disputé que la phase retour puisque je suis arrivée à cette période.

***Vous avez officiellement été qualifié pour disputer le championnat et la compétition africaine avec la JSK. Quand allez-vous intégrer le groupe des Jaune et Vert ?**

*Kilangalanga : Bon écoutez, les dirigeants sont en train de travailler pour que je puisse rejoindre mon nouveau club le plus tôt possible. Vous savez, il y'a le championnat et la compétition



africaine et pour moi c'est un gros challenge que j'ai hâte de relever. J'espère vraiment apporter un plus à mon équipe.

***Comment s'est passé votre première partie de saison au CS Chebba ?**

*Kilangalanga : Je peux dire que mes débuts se sont bien passés au CS Chebba grâce notamment à un grand entraîneur comme Bertrand Marchand qui m'a beaucoup aidé à m'adapter.

*Pourquoi avoir choisi de rejoindre la Ligue 1 algérienne après une année passée en Tunisie ?

*Kilangalanga : Déjà un club comme la

JS Kabylie ne se refuse pas. Dès que mon agent m'a fait la proposition je n'ai pas hésité vu l'histoire du club. Quand j'étais tout petit, j'ai toujours rêvé de porter ce maillot et maintenant j'espère apporter ma part de contribution pour faire avancer encore plus le club.

***Avez-vous une idée précise au sujet du championnat algérien et de votre nouveau club ?**

*Kilangalanga : Pour dire vrai non. Mais depuis ma signature, j'essaie de suivre l'équipe. J'ai vu qu'ils ont une très bonne équipe avec un très bon entraîneur. J'ai hâte de retrouver mes nouveaux coéquipiers et démarrer ma saison.

***Merci de nous avoir accordé votre premier entretien à la presse algérienne. Un message pour les supporters de la JS Kabylie ?**

*Kilangalanga : C'est moi qui vous remercie pour cette attention à mon égard. J'aimerais dire aux supporters de la JS Kabylie que j'aurais juste besoin de leur soutien. Qu'ils m'encouragent pour qu'on puisse faire de belles choses avec ce grand club. Je sais une chose, les supporters de la JS Kabylie sont très exigeants car ils adorent leur club et c'est normal mais c'est un public fantastique et adorable. Mon souhait c'est de leur faire plaisir et qu'ils soient fière de moi. Vive la JS Kabylie.

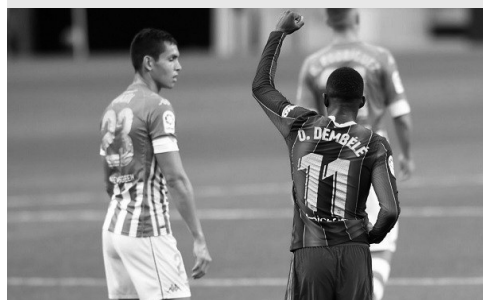
FRANCE :

Boulaya nommé pour le meilleur joueur du mois

Auteur d'un très joli mois de janvier avec son club Metz, le milieu offensif algérien Farid Boulaya est nommé dans la liste du meilleur joueur du mois de janvier du championnat de France. L'international algérien qui a inscrit deux buts et délivré deux passes décisives en 5 rencontres; enchaîne les bonnes performances depuis plusieurs mois. L'ancien joueur de Clermont aura une rude concurrence pour le titre honorifique, puisqu'il est nommé aux côtés de Neymar et Volland l'attaquant allemand de Monaco.

ESPAGNE :

Mandi impliqué dans une polémique d'arbitrage



Titulaire comme à son habitude avec le Real Bétis, le défenseur international algérien Aissa Mandi s'est incliné avec son club hier soir face au Barça sur le score de 3-2. Au cours de cette rencontre, l'arbitre a décidé de ne pas siffler un penalty valable pour l'ancien du Stade de Reims. Durant le match opposant le Real Bétis Séville au FC Barcelone, Aissa Mandi a été poussé par Sergio Busquets dans la surface suite à un corner avant de se faire marcher sur son pied par Pjanic. Le penalty, qu'aurait du obtenir l'international algérien, n'a finalement pas été accordé par l'arbitre espagnol. Cette décision fait actuellement polémique en Espagne. Mandi n'a pas réagi à la suite de cet événement.

ARABIE SAOUDITE :

M'Bolhi bientôt de retour

Blessé au genou il y a plus d'un mois, le

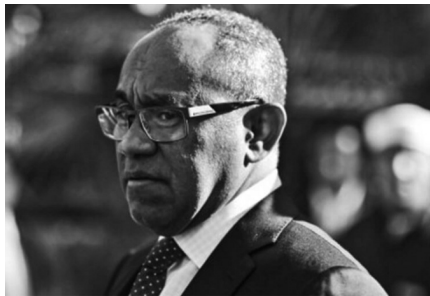


portier international algérien Raïs M'Bolhi est tout proche de reprendre la compétition avec El Ettifaq. Selon plusieurs médias saoudiens proches du club, Raïs M'Bolhi aurait retrouvé les entraînements collectifs d'El Ettifaq et pourrait reprendre la compétition dès la semaine prochain. Le retour de M'Bolhi en compétition, après une absence de plus de six semaines, fera du bien à un joueur qui subit la concurrence d'un Alexandre Oukidja en pleine forme, du côté de l'EN, ainsi qu'à son club qui a perdu 5 fois en 8 matchs en l'absence de l'international algérien.



CAF : Une fin de règne difficile pour Ahmad Ahmad

Le comité exécutif de la CAF, réunit aujourd'hui à Yaoundé, a fait passer des heures noires au président Ahmad Ahmad, tout dernièrement réinstallé à la tête de la CAF après la décision du TAS. En effet, les membres du comité exécutif ont demandé, avec insistance, et obtenu le retrait de Ahmad Ahmad pour les trois quarts restants de la réunion du comité exécutif. Les discussions étaient très chaudes, avec des demandes claires de retrait provisoire de la gestion de la CAF, non seulement



de Ahmad Ahmad mais aussi de Constant Omari, et ce en attendant la

décision du TAS, attendue début mars. Un autre désaveu majeur pour Ahmad Ahmad est le rejet, à la quasi unanimité des membres du comité exécutif de la CAF, de la décision surprise et surprenante de la commission de la gouvernance, qui préconisait l'éligibilité de Ahmad Ahmad à la présidence de la CAF. Beaucoup d'observateurs avertis des arcanes du football africain auraient déjà conseillé à Ahmad Ahmad de se retirer de lui-même en attendant la décision définitive du TAS.

CAF : Le comité exécutif prend acte de la décision du tas concernant M. Ahmad Ahmad

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) s'est réuni samedi 6 février à Yaoundé au Cameroun. Occasion pour ses membres de prendre acte de la décision rendue par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), le 29 janvier, suspendant les sanctions prises par la Chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA à l'encontre d'Ahmad Ahmad, Président de la CAF. La rencontre s'est également prononcé sur le contrôle d'éligibilité des candidatures à la Présidence et au Comité Exécutif de la CAF. « Le Comité Exécutif demande à la

Commission de gouvernance de procéder, sous sept jours, à l'audition des candidats Seidou Mbombo Njoya et Mamadou Antonio Souare dont les dossiers avaient été recalés », lit-on dans le communiqué rendu public après la réunion. « Le Comité exécutif trouve d'ailleurs inopportune la décision de la Commission de gouvernance communiqué le 05 février, et il rappelle que le contrôle d'éligibilité, pour les candidats au poste de Président de la CAF, est exclusivement du ressort de la Commission de Contrôle de la FIFA », ajoute le communiqué.

La stratégie cachée de Ahmad Ahmad lors du COMEX

Il apparaît aujourd'hui selon des observateurs avertis que Ahmad Ahmad avait concocté une stratégie qui consistait à faire valider son éligibilité par le Comité Exécutif de la CAF séance tenante sans qu'aucun membre du Comex sauf lui et le Secrétaire Général n'est été au courant qu'une réunion de la Commission de gouvernance avait eu lieu mais aussi faire reporter l'Assemblée Générale prévue le 12 Mars 2021 à Rabat. En effet,

plusieurs membres du Comex ont reçu du directeur de cabinet de Ahmad un texte leur demandant un soutien sur le point 5 de l'agenda de l'EXCO relatif à l'Assemblée Générale. Toujours selon ces mêmes observateurs, il s'avère donc que Ahmad, à l'insu de ses collègues, avait mis au point cette stratégie machiavélique pour essayer d'échapper à une décision de la commission de contrôle de la FIFA. Si ces faits sont avérés, quel est le degré de

responsabilité de la commission de gouvernance et de son Président, se demandent ces observateurs. En tout état de cause, et comme nous l'avons toujours écrit sur Panafrican Football, nous avons toujours l'espoir que les dirigeants sportifs africains se concentrent plus sur le développement du football en Afrique que sur la politique politicienne qui a fait que le gap du football africain avec les autres continents ne fait que s'aggraver.

LDC : Le match Wydad-Kaiser Chiefs reporté à cause du coronavirus

Le Wydad Casablanca ne pourra pas recevoir les Kaizer Chiefs cette semaine comme prévu, au compte de la première journée de la phase de groupes de la champions league. Le match est reporté. La ligue des champions africaine reprend ses droits ce week-end. Des matchs sont prévus un peu partout sur le continent et l'un d'entre eux n'aura d'office pas lieu. En raison des mesures imposées par les autorités royales, les passagers en provenance de l'Afrique du Sud sont interdits d'entrée sur le territoire marocain. Cela, pour éviter la propagation du coronavirus dont un des variants se trouve en Afrique du Sud. La délégation de Kaizer Chiefs n'a donc pas obtenu de dérogation et ne peut pas effectuer le déplacement au Maroc. « Les Kaizer Chiefs peuvent confirmer que le club a finalement reçu une communication de la CAF via la Fédération sud-africaine (...) indiquant que le match de la phase de groupes entre les Chiefs et le Wydad Athletic, qui était prévu samedi au Maroc, n'aura pas lieu. L'instance dirigeante du football africain a ajouté qu'elle communiquerait



sa décision en temps utile » peut-on lire dans un communiqué publié par le club sud-africain. Le Wydad qui devait accueillir son adversaire ce samedi au stade Mohammed V de Casablanca avait déjà contacté la CAF pour demander un report de la rencontre ou l'autorisation de la jouer dans un autre pays. La Confédération Africaine de Football devra donc trancher dans les prochains jours. Dans ce même groupe, le Horya reçoit ce samedi Petro Atletico de l'Angola au stade GLC de Nongo (16h 30 GMT)

CHAN 2021 : « il n'y a pas de bonne fête sans lendemain »

Entendez, que la fête se poursuit même quand elle est terminée. Hélas, en ce qui concerne le 6e Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) Total 2020, les réjouissances se sont bel et bien achevées le 7 février dernier au stade Omnisports de Yaoundé. Le sacre du Maroc devant le Mali, après une finale haletante, a définitivement mis fin à trois semaines de fête non-stop. Trois semaines qu'on aurait voulu prolonger encore avec l'Afrique du football. Car le pari a été réussi par le Cameroun dans un contexte particulièrement difficile en raison d'un nouvel acteur dont

il faut tenir compte : le Covid-19. Après plusieurs mois d'arrêt, la Confédération africaine de football (CAF) a pris le risque d'organiser une compétition majeure, avec 16 équipes et du public, du moins une partie. La FIFA, représentée à l'ouverture le 16 janvier dernier, par son président Gianni Infantino, a d'ailleurs gardé l'œil sur ce tournoi du fait que c'est le tout premier de l'année dans ce contexte de reprise. Le bilan, au final, est largement positif puisqu'on est arrivé au bout sans incidents majeurs. Le protocole mis sur pied a fait ses preuves avec près de 170 cas positifs

détectés aussi bien chez les officiels qu'au sein des délégations et des autres composantes impliquées. L'incident autour des tests de la RDC a bien failli jeter de l'ombre mais il a surtout permis de déceler des dysfonctionnements à améliorer. Car, si globalement la satisfaction est générale, notamment sur les infrastructures unanimement saluées, on peut espérer du mieux à l'avenir en ce qui concerne le flou parfois observé autour de la billetterie, les mesures de transport ou encore le volet des volontaires qui a été un des maillons faibles de cette compétition.

CHAN 2020 : Le Maroc triomphe mais à la fin, c'est L'Afrique qui gagne

Le CHAN, c'est une compétition introduite en 2009 par la Confédération africaine. La particularité de cette compétition réside dans le fait que les effectifs sont exclusivement composés de joueurs locaux. L'idée d'Issa Hayatou, désormais président honoraire de la CAF, était de promouvoir la formation des joueurs locaux. Avec une part croissante d'internationaux africains binationaux ou évoluant sur le continent européen, la réforme des compétitions continentales s'est imposée à l'agenda des instances. Plutôt que mettre en place des quotas pour chaque sélection, la confédération a fait le choix d'une compétition supplémentaire calquée sur la forme historique de la Coupe d'Afrique des Nations*. Cette grande messe du football africain a lieu tous les deux ans, en alternance avec la CAN. Depuis 2014, la FIFA tient compte des rencontres disputées durant le tournoi pour le classement FIFA.

Retour du public et imbroglie autour des tests PCR

Reporté d'une année en raison de la pandémie, l'organisation du CHAN 2020 a été un véritable défi pour le pays hôte, le Cameroun. Si le public était de retour dans les gradins, les restrictions sanitaires étaient également bien présentes. Au programme : multiplication des tests PCR au sein des délégations et isolement des personnes testées positives. La neutralité des autorités locales a été mise en cause lorsque le staff de la sélection camerounaise a dévoilé 13 cas positifs de leur futur adversaire en quarts de finale. Complètement décimée, la RD Congo a porté réclamation auprès de la CAF. Lésés sur le fond et sur la forme, les Congolais ont obtenu le droit d'effectuer en urgence de nouveaux tests dans la nuit précédant la rencontre. Nouveaux échantillons et nouveau laboratoire. Les résultats sont tombés quelques heures avant le coup d'envoi : 3 cas positifs contre 13 détectés la veille.

Le doublé du Maroc

Au-delà des polémiques, ce que l'on retiendra de l'édition 2020 du CHAN est le succès de la sélection marocaine. Les Lions de l'Atlas triomphent pour la seconde fois consécutive après leur succès à domicile en 2018. Ils rejoignent les Léopards de la RD Congo au sommet du palmarès avec deux titres.

La chasse au treize-or

Sur l'ensemble de la compétition, le triomphe du Maroc n'a rien de surprenant. L'équipe a su monter en puissance au fil de la compétition. Le succès 4-0 face au Cameroun restera l'un des temps forts de ce succès continental. Les Marocains restent surtout sur une série de 13 matches sans défaite en Championnat d'Afrique des Nations. Une performance inédite jusqu'à présent. Leader de la ligne d'attaque marocaine, Soufiane Rahimi a su tirer son épingle du jeu. Il finit meilleur buteur et meilleur joueur de la compétition avec 5 réalisations. À 24 ans, l'ailier du Raja AC pourrait prochainement se voir proposer un tremplin vers une écurie européenne comme d'autres talents ayant brillé lors des éditions précédentes.

Le Mali et la Guinée sur le podium

Morlaye Sylla s'est également distingué en portant l'équipe de Guinée à la troisième marche du podium. Le milieu de terrain a décroché 4 distinctions d'homme du match en 5 rencontres disputées. La médaille de bronze obtenue par le Syli national constitue d'ailleurs sa meilleure performance continentale. C'est l'un des atouts du Championnat d'Afrique des Nations. Il n'y a plus vraiment de géant, n'importe quelle nation peut s'imposer. Pour y briller, il faut développer son championnat local, son système de formation et structurer sa direction technique.

Le Barça fixe un prix de départ pour Neto

Alors que son contrat se termine en juin 2023 avec le FC Barcelone, le gardien de but Neto serait poussé vers la sortie par ses dirigeants. Apparu à six reprises en Liga cette saison, le portier brésilien disposerait d'un bon de sortie pour l'été prochain. Concernant son avenir, il aurait des touches en Angleterre et surtout en Italie. Selon les dernières informations de Marca, les dirigeants Blaugranas auraient déjà fixé un prix de départ pour l'international brésilien. Pour laisser filer le natif d'Araxa, le club catalan demanderait près de quinze millions d'euros.



L'Atlético Madrid vise un buteur de la Bundesliga

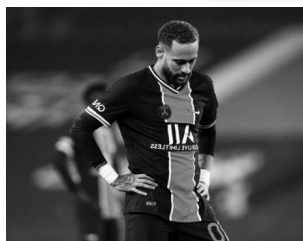
Une nouvelle piste offensive pour les Colchoneros. En course pour remporter le titre de champion d'Espagne, la formation de l'Atlético Madrid s'activerait en coulisses pour recruter un attaquant en vue de la prochaine saison. Selon les dernières informations du quotidien AS, les Colchoneros pourraient trouver leur bonheur du côté de l'Allemagne. Ces derniers auraient coché le nom d'Andrej Kramaric (29 ans). Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec Hoffenheim, l'international croate sera en position de force pour négocier un départ cet été. Estimé à 32 millions d'euros, le natif de Zagreb réalise une grosse saison en Bundesliga à 13 buts et trois passes décisives en 16 rencontres. Le FC Seville aurait également un œil sur ce dossier.

BAYERN :

Flick, la stat hallucinante !

Présent sur le banc du Bayern Munich depuis le 3 novembre 2019, Hans-Dieter Flick affole les compteurs, et c'est peu dire. En l'espace de quinze mois, l'entraîneur bavarois a rafalé six trophées - soit toutes les compétitions possibles - avec un dernier sacre jeudi, après la victoire face aux Tigres de Monterrey (1-0) en finale du Mondial des clubs. Par sa gestion, l'Allemand n'en finit plus d'impressionner et les statistiques parlent pour lui. Car celui qui a mené le Bayern à un sextuplé peut maintenant se vanter d'avoir remporté plus de trophées que perdu de matchs avec les Roten. En effet, avec le champion d'Allemagne en titre, Flick n'a connu la défaite qu'à cinq reprises en soixante-huit matchs toutes compétitions confondues. Des chiffres fous.

PSG : Neymar, Pochettino monte au créneau



Mercredi, le Paris Saint-Germain a battu Caen (1-0) en 32es de finale de la Coupe de France mais perdu son attaquant Neymar (29 ans, 11 matchs et 6 buts en L1 cette saison), touché à l'adducteur. Absent pour quatre semaines, le Brésilien manquera au moins le 8e de finale aller de la Ligue des Champions face au FC Barcelone mardi prochain. Pour la plus grande déception de son entraîneur, Mauricio Pochettino. «Neymar est fait pour ce genre de matchs et c'est pour ça qu'il est très affecté, a regretté le technicien argentin, lors d'un entretien avec la radio espagnole Onda Cero. Il est très triste, il avait envie de revenir à Barcelone, de jouer contre le Barça. Il aime beaucoup cette compétition, c'est une grande perte pour nous.» Protecteur, Pochettino a enchaîné : «L'engagement et la motivation de Neymar sont énormes. Neymar prend du plaisir ballon au pied, c'est comme ça qu'il joue au football. Ce n'est pas de la provocation. Il est comme ça aux entraînements aussi. Il aime le football. Son jeu fait que Neymar prend souvent trop de tacles, c'est sa manière de jouer, peut-être que les arbitres devraient avoir plus de bon sens et le protéger un peu plus.»

BAYERN : Davies pense au Ballon d'Or

Déjà considéré comme un des meilleurs joueurs du monde à son poste, Alphonso Davies (20 ans, 18 matchs toutes compétitions cette saison) est un joueur ambitieux. Le latéral gauche du Bayern Munich estime qu'il peut être un prétendant sérieux pour le Ballon d'Or. «Håland sera certainement impliqué, je pourrais aussi imaginer Jadon Sancho. J'aimerais être là aussi, pourquoi pas ? Il y a toujours des candidats au Bayern», a indiqué le Canadien pour T7 et Munchner Merkur. Davies vise très haut !

BORDEAUX : Ben Arfa a tenté d'attirer Niang

Dans l'impasse au Stade Rennais, l'attaquant M'Baye Niang (26 ans, 9 apparitions et 1 but en L1 cette saison) a officiellement été prêté dimanche à Al Ahli en Arabie Saoudite (voir ici). Sans surprise, il ne s'agissait pas d'un premier choix pour l'international sénégalais qui a connu une fin de mercato agitée. Alors que son départ vers le Genoa était en bonne voie, Ouest-France nous apprend en effet que l'ancien Milanais s'est laissé séduire par son ex-coéquipier en Bretagne, Hatem Ben Arfa, qui a tenté de l'attirer à Bordeaux. Sauf que la transaction n'a pas pu se faire, laissant le buteur le bec dans l'eau. Le mercato ayant fermé ses portes en Europe, le Lion de la Teranga ne disposait ensuite plus de beaucoup d'options, d'où son exil dans le Golfe...

TIGRES : Gignac veut «revenir plus fort»

Jeudi soir, les Tigres de Monterrey ont crânement joué leur chance mais se sont finalement inclinés face au Bayern Munich (0-1) en finale du Mondial des clubs. Un échec difficile à digérer, mais les Mexicains sortent de cette aventure grandie. C'est du moins l'avis de l'attaquant André-Pierre Gignac (35 ans), auteur des trois buts de son équipe dans la compétition. «Nous sommes un peu déçus du résultat, mais nous avons affronté une grande équipe ce soir (jeudi). Ce n'était pas facile, je pense que nous avons bien représenté le Mexique. Merci pour le soutien, la prochaine fois, nous reviendrons encore plus forts. J'espère que, dans les prochaines éditions, plusieurs équipes mexicaines pourront arriver en finale. (...) Le match était diffusé en France donc ma famille m'a regardé. Je suis Français mais très bien au Mexique», a clamé l'ancien Olympien, au micro de la chaîne L'Equipe. Une chose est certaine : loin de l'Hexagone, Gignac vit un rêve éveillé depuis 2015.



OM : Longoria a recalé Donadoni

Cela n'a rien d'un secret. Pour remplacer André Villas-Boas, mis à pied la semaine dernière, l'Olympique de Marseille vise en priorité Jorge Sampaoli, l'entraîneur de l'Atletico Mineiro. Problème, pour le moment et au moins jusqu'au 26 février, soit la date de fin du championnat brésilien, les Phocéens auront du mal à attirer le technicien argentin. Malgré tout, la direction olympienne se montre patiente et fait confiance à l'intérimaire Nasser Larguet, quitte à refuser les services d'entraîneurs réputés. En effet, le journal La Provence nous apprend qu'après Walter Mazzarri, l'ancien coach de Naples ou du Torino, l'OM et son directeur du football Pablo Longoria ont recalé un autre entraîneur italien : l'ancien sélectionneur de l'équipe d'Italie, Roberto Donadoni.

PSG : Le coup de gueule du père de Neymar

Au lendemain de la blessure de Neymar (29 ans, 18 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison), forfait pour le déplacement à Barcelone en Ligue des Champions, la tension n'est pas retombée. Alors que l'entraîneur de Caen, Pascal Dupraz, a tenu un discours musclé pour défendre ses troupes (voir la brève de 21h13), le père de l'attaquant du Paris Saint-Germain a lui aussi mis son grain de sel. «Mon fils doit vraiment pleurer, mais pas pour ce que vous imaginez monsieur. Je pense qu'il doit pleurer parce qu'il existe des entraîneurs comme vous, des arbitres de ce niveau, des Ligues négligentes et silencieuses, des journalistes en grande minorité tendancieux et des lâches dans le sport. Oui, il doit pleurer. Mais nos pleurs et les siens, ceux de mon fils, de l'athlète, la magie du football dureront une autre nuit et après cela, il se relèvera, comme toujours, pour les battre», a pesté le Brésilien sur Instagram.

REAL : Le salaire XXL demandé par Alaba !

En fin de contrat en juin, le défenseur polyvalent David Alaba (28 ans, 28 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) quittera vraisemblablement le Bayern Munich en fin de saison. L'international autrichien est annoncé notamment au Real Madrid, mais les négociations avec le club espagnol sont compliquées en raison des exigences salariales du joueur. Selon The Telegraph et ESPN, le natif de Vienne demande un salaire de 22 millions d'euros par saison ! Une somme astronomique alors que la Maison Blanche veut réduire ses dépenses, ce qui pose d'ailleurs problème dans la prolongation de Sergio Ramos. Refroidis par les exigences d'Alaba, Chelsea et Barcelone auraient, eux, déjà abandonné cette piste.



CDF : Rennes éliminé à Angers

Terminus pour Rennes. A l'occasion des 32es de finale de la Coupe de France, le club breton s'est incliné à Angers (2-1), ce jeudi. Les hommes de Julien Stéphan ont très mal débuté la partie puisque Fulgini a inscrit un doublé en moins d'un quart d'heure (4e, 14e sp). Revenus avec de meilleures intentions en seconde période, les Rennais ont réduit l'écart au score grâce à Guirassy (53e), entré quelques minutes plus tôt. Un réveil insuffisant pour revenir à hauteur du SCO.

RENNES :

La colère de Stéphan

L'entraîneur du Stade Rennais, Julien Stéphan, était en colère contre ses joueurs après l'élimination face à Angers (1-2), jeudi soir, en Coupe de France. Le coach breton leur reproche une entame «catastrophique» et «indigne». «Je suis déçu, oui, très en colère du début de match, un début de match indigne, sans intensité, sans énergie, a déclaré le coach des Rouge et Noir en conférence de presse. On n'a pas gagné un seul duel, on a été mis en difficulté à chaque fois qu'ils entraient dans notre camp. On a fait une entame de match catastrophique, et une bonne deuxième mi-temps, voire très bonne. Mais, une nouvelle fois, on a manqué d'efficacité.» «Tout le monde dit que Rennes a un super effectif, peut-être que ça rentre dans nos têtes et qu'on se voit plus beaux qu'on ne l'est. Il y a forcément des leçons à tirer, maintenant on aura un match par semaine jusqu'à la fin de saison, il y aura peu de rotation et chacun devra se battre au quotidien à l'entraînement pour gagner sa place», a prévenu Stéphan. Prochain rendez-vous pour Rennes, dimanche contre Saint-Etienne en championnat.

Rafael Benitez pourrait débarquer en France !

Anoncé il y a peu du côté de l'Olympique de Marseille pour remplacer André Villas-Boas, Rafael Benitez (60 ans) est libre de tout contrat depuis son départ de Dalian Yifang (Chine) le 23 janvier dernier. Après l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie notamment, le technicien ibérique pourrait tenter une nouvelle expérience dans un des 5 grands championnats européens. En effet, si l'on en croit les dernières informations du média italien Calciomercato, Benitez ne dirait pas non à un défi en France dans le futur. Reste à savoir si c'est à Marseille ou ailleurs désormais. A faire à suivre...



Leicester veut rapidement boucler le dossier Yuri Tielemans

Des discussions sont en cours entre les deux parties. En difficulté lorsqu'il était à l'AS Monaco, le milieu de terrain Yuri Tielemans est aujourd'hui un titulaire indiscutable dans les rangs de Leicester City. Sous contrat jusqu'en juin 2023 avec les Foxes, le joueur de 23 ans commence à attirer l'oeil de quelques cadors européens comme le Real Madrid ou encore la Juventus Turin. Du coup selon les dernières informations du Daily Mail, le pensionnaire de Premier League souhaite blinder le contrat de l'international belge. Des discussions seraient en cours entre les deux parties en vue d'un nouveau bail jusqu'en 2025. Côté terrain, le natif de Sint-Pieters-Leeuw réalise une belle saison avec six buts et trois passes décisives en 30 rencontres toutes compétitions confondues.

CHELSEA :

Accord avec Jérôme Boateng ?

Une recrue défensive en approche pour les Blues ? Arrivé il y a quelques semaines, Thomas Tuchel se penche déjà sur le prochain mercato estival. Le coach allemand aurait demandé à sa direction la venue d'un défenseur central pour cet été. Alors que plusieurs profils seraient étudiés, c'est finalement Jérôme Boateng (32 ans) qui pourrait débarquer chez les Blues. En fin de contrat avec le Bayern Munich, l'international allemand (76 sélections, 1 but) serait déjà en discussions avec le club londonien. Selon les dernières informations de Todofichajes, un accord aurait même été trouvé concernant les conditions salariales du Bavarois. Il plusieurs détails à régler notamment concernant la durée du contrat.

TOTTENHAM : Alli, le message de

Mourinho

Lors du dernier mercato d'hiver, Dele Alli (24 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) a fait des pieds et des mains pour rejoindre le Paris Saint-Germain. Mais le milieu de terrain anglais a finalement été retenu, contre son gré, par Tottenham. Une situation difficile à digérer pour le Spur, comme l'a reconnu son entraîneur José Mourinho, jeudi. «Il n'y a plus rien à dire. Il est possible qu'il ait été distrait, oui. Cela dépend de la mentalité du joueur, à quel point celui-ci est influencé, suit les médias et les réseaux sociaux. Je ne sais pas dans le cas personnel de Dele. Mais je m'attendais à ce que cette histoire soit finie. Maintenant, il s'agit pour lui de travailler pour être de retour dans l'équipe et retrouver du temps de jeu», a expliqué le technicien portugais, tout de même compréhensif, en conférence de presse.



ASSE : Déçu, Puel voit grand pour ses troupes

Quinzième de Ligue 1 et éliminée de la Coupe de France par Sochaux (0-1) jeudi, dès son entrée en lice, l'AS Saint-Etienne connaît une saison des plus compliquées. Pour le moment, le pari de la jeunesse réalisé par Claude Puel ne paye pas. Mais l'entraîneur stéphanois reste optimiste pour ses troupes. «J'ai bien aimé le contenu, dans le froid, face à un adversaire regroupé. (...) Ça me fait mal pour mes joueurs encore une fois, j'ai vu des joueurs qui progressent et qui haussent leur niveau. C'est intéressant pour la suite. (...) Ce groupe-là sera un jour récompensé, il progresse. Sur le moment, ça fait mal, car ce n'est pas mérité», a regretté le coach de l'ASSE en conférence de presse. «J'aurais aimé donner pas mal de temps de jeu à ces joueurs, car ils le méritent. Mais ce qui m'intéresse, c'est qu'on se procure autant d'occasions. On a étouffé l'adversaire, chez lui, sur un terrain difficile», a ajouté Puel. Un maigre lot de consolation...

OM :

Benedetto regrette Villas-Boas

A l'occasion d'un passage en conférence de presse ce vendredi, l'attaquant de l'Olympique de Marseille, Dario Benedetto (30 ans, 21 matchs et 4 buts en L1 cette saison), a adressé une belle pensée à son ex-entraîneur, André Villas-Boas, mis à pied la semaine dernière. «La vérité, c'est que pour moi, cela a été une triste nouvelle. J'avais une grande relation avec lui. Je l'appréciais énormément. Ce sont des décisions personnelles. Seul lui sait pourquoi il a pris cette décision. J'étais triste de son départ. Mais c'est le football, il y a ce type de situations. Je lui souhaite le meilleur. J'espère qu'on aura l'occasion de se retrouver», a avoué l'Argentin, reconnaissant envers un homme qui l'a fait venir en Europe en 2019, et n'a cessé de lui accorder sa confiance.

MAN UTD : Une «petite» offre pour Sancho ?

Manchester United ne lâche pas Jadon Sancho (20 ans, 26 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison). Selon les informations d'Eurosport UK, le club mancunien compte revenir à la charge dans le dossier de l'ailier du Borussia Dortmund l'été prochain. Une première offre de 55 millions d'euros est évoquée. On est loin des 100 M€ minimum réclamés l'été dernier par le BVB, alors que MU était prêt à monter jusqu'à 90 M€, mais les Red Devils espèrent profiter du contexte pour négocier un prix à la baisse. Car la formation allemande a annoncé une perte de 26 M€ lors du premier semestre de l'exercice actuel et pourrait être contrainte de se séparer de Sancho, mais aussi d'Erling Håland, en cas de non-qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Après 20 journées de Bundesliga, Dortmund est 6e du classement, à quatre points de la quatrième place occupée par l'Eintracht Francfort.

CHELSEA : Tuchel avertit ses joueurs

Sans briller, Chelsea a disposé de Barnsley (1-0) jeudi, dans le cadre des 8es de finale de la FA Cup. L'essentiel a été assuré, avec un contenu pourtant très limité. Et sans pousser de coup de gueule, l'entraîneur des Blues, Thomas Tuchel, a envoyé un message à ses joueurs. «Nous n'avons pas eu assez de courage et nous avons joué trop bas. On peut clairement jouer mieux que cela, alors, oui, j'attendais plus. Pas au point d'être frustré, mais j'en voulais plus. (...) Avec un manque de rythme et de confiance, il est difficile de se montrer face à un adversaire qui prend tous les risques et joue le match de sa vie. Nous pouvons faire mieux, mais je ne veux pas être trop dur avec les joueurs», a estimé l'entraîneur allemand, auprès de la chaîne BBC. Pour rappel, depuis son intronisation à Chelsea le 26 janvier dernier, Tuchel a remporté quatre matchs et concédé un nul toutes compétitions confondues.



SEVILLE :

Le PSG surveille de près Koundé

Étincelant sous les couleurs du FC Séville et auteur d'un superbe but contre le FC Barcelone (2-0) mercredi en demi-finale aller de la Coupe du Roi, le défenseur central Jules Koundé (22 ans, 30 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne cesse d'impressionner. Ses performances n'ont pas échappé aux grands clubs européens puisque Manchester City et le FC Barcelone s'intéressent à lui depuis plusieurs mois. Le Paris Saint-Germain aussi. Selon le quotidien espagnol AS, le club de la capitale s'est ajouté à la liste des prétendants, sur laquelle figurent aussi le Real Madrid et Manchester United. Mais recruter l'ancien Bordelais a un coût : la direction andalouse attend 80 millions d'euros ! A moins d'un départ de Marquinhos ou de Presnel Kimpembe, Paris ne dépensera pas une telle somme pour un joueur à ce poste l'été prochain. Pour rappel, le PSG tente déjà d'attirer Sergio Ramos, qui sera libre s'il ne prolonge pas son contrat avec le Real Madrid.

BAYERN : Flick savoure ce nouveau titre

Jeudi soir, en menant son équipe à la victoire face aux Tigres de Monterrey (1-0) en finale du Mondial des clubs, Hans-Dieter Flick a soulevé un sixième trophée avec le Bayern Munich. Une réussite insolente pour l'entraîneur bavarois, qui a maintenant gagné plus de compétitions que perdu de matchs (voir la brève de 10h45) depuis sa nomination en novembre 2019. L'Allemand était très heureux de ce nouveau succès. «Félicitations à l'équipe. Les joueurs ont réalisé quelque chose d'historique. Le sixième titre en un an. Pour autant que je sache, seul Barcelone a été capable de faire cela. C'est notre meilleure saison. Pourtant, les derniers jours et notre arrivée ici ont été compliqués. Malgré tout, l'équipe a bien joué. Nous avons dominé ce match et logiquement remporté cette finale», a apprécié le coach des Roten en conférence de presse.



OM :

Combien coûterait Sampaoli ?

Grand favori pour remplacer André Villas-Boas sur le banc de l'Olympique de Marseille, Jorge Sampaoli est resté flou sur ses intentions (voir la brève d'hier à 10h46). Mais des discussions sont bien en cours avec l'OM et son directeur du football Pablo Longoria, affirme La Provence. Par ailleurs, le quotidien régional confirme l'existence d'une clause libératoire d'un «peu plus de 600 000 euros», qui correspond peu ou prou au montant de 670 000 euros évoqué ces derniers jours, et indique que l'Argentin perçoit un salaire de 300 000 euros par mois à l'Atletico Mineiro. C'est le montant que touchait Villas-Boas à Marseille. Financièrement, ce dossier n'a donc rien d'insurmontable pour l'OM.

VACCIN ANTI-COVID-19

Les citoyens appelés à s'inscrire dans les EPSP

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar a appelé, jeudi à Alger, toutes les catégories sociales nécessitant un vaccin anti-Covid à s'inscrire dans les établissements publics de santé de proximité (EPSP) pour bénéficier de ce vaccin, selon la quantité réceptionnée graduellement. En marge d'une journée d'étude organisée par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière sur «l'amélioration du service public et des mesures de décentralisation dans les affaires administratives», M. Fourar a souligné que l'opération de vaccination contre le coronavirus a connu



«une large affluence» des citoyens, ce qui exige d'organiser l'opération d'inscription des catégories sociales nécessitant ce vaccin au niveau des EPSP qui prendront en charge la prise des rendez-vous selon les quantités réception-

nées dans la région, la personne concernée devant recevoir un SMS. L'institut Pasteur a précédemment précisé que toutes les wilayas avaient réceptionné leurs lots de vaccin anti-Covid 19 selon la densité de la population et le taux

de prévalence de la pandémie. Le 1er février, vingt (20) wilayas ont réceptionné leurs lots, suivies par 28 autres durant les jours suivants. Ce jeudi, certaines wilayas du sud ont réceptionné leurs lots par voie aérienne.

COVID-19

Réception de 400 000 tests antigéniques et 20 000 tests PCR de dépistage

L'Algérie a réceptionné, à ce jour, 400 000 tests antigéniques, 20 000 tests PCR et deux (02) appareils de dépistage de la Covid-19 dans le cadre du projet «Réponse solidaire européenne à la Covid-19», indique un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la délégation de l'UE et le PNUD en Algérie. La réception de ces équipements distribués par le biais de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et l'institut Pasteur d'Algérie, a été effectuée dans le cadre du projet «Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie», doté d'un budget de 43 millions d'euros, dont les parties concernées à savoir le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la délégation de l'UE et le PNUD en Algérie, ont procédé à la mise en œuvre, ajoute la même source. Le programme prévoit également la formation de 3.000 praticiens (médecins, infirmiers et techniciens) de la santé publique et la mise en œuvre de campagne de sensibilisation aux gestes barrières et à la vaccination, en collaboration avec la société civile. Selon le communiqué, le projet, dont l'accord a été signé en décembre dernier, est destiné «à soutenir l'effort du Gouvernement algérien pour enrayer la propagation de la

pandémie de Covid-19» en dotant les structures sanitaires publiques en équipements médicaux, en matériels de dépistage précoce et des équipements de protection au profit du personnel soignant». Le ministre de la Santé, Pr Abderahmane Benbouzid qui a dit avoir «apprécié à sa juste valeur, ce précieux geste solidaire européen envers l'Algérie», estime que cette initiative «est un appui appréciable à notre système de santé et aux efforts des pouvoirs publics» dans leur lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus, est-il ajouté. Le chef de la délégation de l'UE en Algérie, M. John O'Rourke, pour sa part, a affirmé que cette action de solidarité «est un signe d'amitié entre l'Algérie et les pays de l'Europe», soulignant qu'elle apporte «un appui matériel concret pour le personnel médical et pour les malades. Ensemble, nous sommes plus forts contre la pandémie». Ainsi, l'UE est l'un des plus «importants bailleurs» du mécanisme Onusien Covax à travers lequel l'Algérie bénéficiera de vaccins (une première allocation de 2,2 millions de doses de vaccins vient d'être annoncée), indique le communiqué du Capdel, soulignant que la Commission européenne «entreprind avec ses Etats membres de mettre en place un dispositif qui permet-

trait de partager avec des pays tiers des doses de vaccin acquises dans le cadre des Accords d'Achat Anticipé, conclus avec les producteurs de vaccins». Pour la représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Blerta Aliko, le PNUD, ajoute le communiqué, «est chargé de mettre en œuvre une réponse globale et intégrée du système des Nations Unies, suivant une approche qui offre des solutions holistiques multi-thèmes +préparation, réponse et relèvement+ et qui prenne en compte tous les défis liés à cette pandémie». «Nous apprécions énormément la confiance témoignée par le Gouvernement algérien et l'UE au système de l'ONU en général et au PNUD en particulier, en nous confiant la mission de mise en œuvre de cette initiative solidaire européenne, dans le cadre du partenariat stratégique qui nous lie», Mme Blerta Aliko. Le programme PNUD a été retenu comme partenaire de «mise en œuvre de ce projet pour son réseau d'approvisionnement et d'une expertise poussée au sein de centrales d'achat au niveau international» permettant à la fois l'acquisition des équipements avec beaucoup de «flexibilité», et à des prix «compétitifs» et dans le respect des standards internationaux de transparence et de qualité», est-il souligné.

AU PROFIT DU SECTEUR DE LA SANTE,
TOUT CORPS CONFONDUS

Près de 65.000 personnels bénéficieront de la promotion

Près de 65.000 personnels du secteur de la Santé, tout corps confondus, devront bénéficier d'une promotion en 2021, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid. Présidant une journée d'études consacrée à «la simplification des procédures administratives et à la décentralisation de la décision», le ministre a affirmé qu'en réponse à la demande du ministère, le Gouvernement a pris une mesure spéciale relative au règlement de plusieurs revendications qui étaient en suspens». Cette mesure spéciale concerne près de 65.000 personnels dans le secteur sanitaire, à savoir médecins, paramédicaux, sages-femmes, anesthésistes, dentistes et agents administratifs et techniques, détaille le ministre. Ces corps bénéficieront d'un avancement de grade, d'autant que certaines de ces promotions portent sur la question des grades en voie d'extinction qui doivent être adaptés à la situation administrative après la promulgation des statuts particuliers des corps de la santé, précise le ministre. Plus explicite, M. Benbouzid a indiqué que «plusieurs corps bénéficieront de cette promotion, en 2021 et d'autres ultérieurement», ce qui permettra, a-t-il ajouté, de clore définitivement la liste de certaines revendications qui remontent à 2015».

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU PROFIT
DU BIEN-ETRE QUOTIDIEN

Un workshop sur les maladies chronique et épidémiologique à Boumerdes

Les participants au 2eme workshop international sur les «Environnements intelligents centrés sur l'humain, pour la santé et le bien-être», organisé à l'université M'Hamed Bougara de Boumerdes, ont appelé à l'encouragement et à la généralisation de l'utilisation de l'intelligence artificielle, au profit du bien-être dans la vie quotidienne. Dans leurs recommandations émises, jeudi et qui ont sanctionné ce workshop clôturé hier mercredi, les experts et chercheurs participants ont insisté sur l'importance d'encourager l'exploitation de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines scientifique, médical, économique, industriel et social, ayant une relation directe avec la facilitation de la vie quotidienne de l'humain. D'autres recommandations ont porté sur la nécessité d'assurer un climat de travail approprié qui permettra aux chercheurs et aux étudiants de l'enseignement supérieur, pour la publication des résultats de leurs recherches et l'établissement de liens entre les chercheurs algériens et étrangers. Ce workshop international a, également, recommandé la mise en place d'un environnement propice à l'investissement dans les nouvelles technologies, afin de créer de la richesse et déterminer les besoins de la société dans l'objectif de les couvrir, parallèlement à l'intégration des solutions proposées dans les produits industriels dans les usages personnel et collectif. Les participants à cette rencontre scientifique ont, aussi, souligné l'importance des questions liées à la production d'un contenu informationnel destiné à l'exploitation des nouvelles technologies, de manière sûre, tout en évitant les risques sur la vie privée, physiologique et psychique. A ce titre, un appel a été lancé aux décideurs à soutenir les initiatives allant dans le sens de la concrétisation des résultats de la recherche scientifique dans le domaine. Ce workshop international, organisé par la Faculté de Technologie de l'université M'hamed Bougara de Boumerdes, en collaboration avec l'université de Médéa, et le Centre de développement des technologies avancées et de la recherche scientifique, a abordé, dans son premier thème axé sur «l'intelligence artificielle et interaction», les «Interactions environnement intelligent/humain», et les «Environnements intelligents (robots, maisons, voitures, villes, etc.)» entre autres. Quant au 2eme axe du workshop, ayant pour thème «Données médicales et réseautage», il s'est axé sur l'«Acquisition, représentation, exploration et exploitation de données médicales», le «Stockage et partage de données médicales», le «Dossier médical électronique», et le «Big Data, Data Warehouse et Data Mining», entre autres. Le 3eme thème abordé est relatif à la «Sécurité et sûreté», avec pour axes la «Gestion des premiers soins et des urgences», «Sécurité de réseaux», «Sécurité et protection des données médicales», «Réseaux sociaux, informatique omniprésente et qualité de vie», «Maladies chroniques et génétiques», «Maladies et épidémies (détection, contrôle, prévention, etc.)», et «Protection des femmes, des enfants et des personnes dépendantes». Des chercheurs, enseignants, et étudiants de différentes universités ont pris part à ce workshop de deux jours, outre d'autres intervenants, par visioconférence, relevant d'universités européennes et arabes.

MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

Une plateforme dédiée aux personnes aux besoins spécifiques porteurs de projets

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux personnes aux besoins spécifiques désirant réaliser des projets dans le cadre de l'Agence nationale de la gestion du microcrédit (ANGEM). Répondant à une question sur la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme. Krikou a fait état de «1.500 projets dans le cadre de l'ANGEM et l'entrée en service d'une plateforme numérique d'inscription en vue d'alléger les procédures administratives et réglementaires pour une contribution effective au développement économique de cette catégorie». Concernant l'application de l'affectation d'un taux d'au moins 1% des postes d'emploi aux personnes ayant des besoins spécifiques stipulée dans la loi relative à la protection et la promotion des personnes handicapées, la ministre a affirmé que son secteur effectuait des campagnes de sensibilisation en faveur des chefs d'entreprise sur la facilitation du recrutement de cette catégorie. Dans ce contexte, Mme. Krikou a mis en avant la coordination de ses services avec les secteurs concernés notamment le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale à travers les inspections locales, et ce dans le domaine du «suivi et de l'éva-



luation» des recrutements des personnes aux besoins spécifiques. Mme Krikou a affirmé que la politique nationale adoptée et dédiée à la protection des personnes aux besoins spécifiques est «une politique globale» visant à insérer cette catégorie socialement et professionnellement, dans le but de concrétiser leur autonomie. Dans le but de renforcer cette prise en charge, la ministre a indiqué que le secteur a initié l'élaboration d'une mouture du projet de révision de la Loi n 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, à l'effet d'actualiser certaines de ses dispositions, affirmant que la Commission ministérielle chargée de la révision et qui comprend également des représentants de la société civile «est sur le point d'achever la formulation de cette 1e mouture du projet de ce texte». La ministre a réitéré l'intérêt «particulier» accordé à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à travers la mise en place d'un sys-

tème de service et de programmes diversifiés répondant aux besoins essentiels de cette catégorie, tout en prenant compte de la nature, du taux de handicap et de la catégorie d'âge, ainsi que de la situation financière et sociale de la personne handicapée. Une plateforme électronique pour une meilleure prise en charge des handicapés appareillés. Selon la ministre, ces programmes consistent en des aides directes et indirectes, notamment les aides financières destinées aux personnes aux besoins spécifiques sans revenus et aux familles sans revenus ayant à charge une personne handicapée ou plusieurs handicapées, la couverture sociale des personnes aux besoins spécifiques qui n'exercent aucune activité professionnelle, ainsi que les mesures de prise en charge des frais de transport des personnes aux besoins spécifiques. Dans ce contexte, la ministre a affirmé que certains de ces programmes ont trait également à des aides de solidarité au profit des personnes handicapées démunies, à la facilitation à même de tirer profit des dispositifs de micro-crédit, et ce dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), à travers un programme spécial dédié à cette catégorie, en vue de leur permettre de participer au développement économique, en sus de la prise en charge de l'éducation et de l'enseignement spécialisé des enfants aux besoins spécifiques.

RECITATION DU CORAN

La plateforme algérienne «Maqraa» attire des milliers d'adeptes

La plateforme numérique algérienne de récitation du Coran «Maqraa», mise en place par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au cours du Ramadan de l'année dernière, attire des milliers d'étudiants et de récitants d'Algérie et de l'étranger, a indiqué jeudi le directeur de l'orientation religieuse et de l'éducation coranique. La plateforme numérique «Maqraa», créée l'année dernière, durant le Ramadan suite à la fermeture des mosquées et des écoles coraniques dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du nouveau Coronavirus, «compte aujourd'hui des milliers d'apprenants de la récitation coranique d'Algérie et de l'étranger», a précisé à l'APS M. Mohand Azzoug. Il a fait état, dans ce sens, de quelque 60.000 utilisateurs d'Algérie et d'une quinzaine de pays de tous les continents du monde, affirmant qu'une centaine de cheikhs accrédités pour l'octroi de licences de récitation du Saint Coran assurent l'encadrement et le suivi de ceux qui font appel à ce mécanisme électronique. Une cinquantaine au début, ces encadreurs seront renforcer par de nouveaux cheikhs et superviseurs afin de répondre à la demande croissante des inscriptions, appelées à augmenter



encore à l'approche du mois sacré. Le renforcement de l'encadrement vise à faire de cette plateforme «un centre de rayonnement algérien d'enseignement du saint Coran» pour les pays du Sahel et les autres pays du monde, a-t-il ajouté rappelant que l'Algérie a, de tous temps, été une destination pour ceux qui souhaitent obtenir la licence de lecture du Saint Coran. «Bejaïa, Tlemcen et autres berceaux du Saint Coran ont été un phare au Maghreb arabe pour les étudiants en sciences religieuses, notamment ceux en provenance du Machrek arabe, avant que ce rôle ne soit restreint durant l'occupation française», a rappelé M. Azzoug. Soulignant la hausse du nombre des récitants «licenciés», il a indiqué qu'une seule Zaouïa peut désormais accorder 1600 licences, à l'instar de la Zaouïa Cheikh Belkadi dans la

wilaya de Tizi Ouzou. M. Azzoug a mis en avant, en outre, «le crédit» dont jouissent les chouyoukh récitants algériens à travers les pays musulmans, précisant que des demandes de participation à des jury de concours émanent chaque année de 15 à 18 pays. Par ailleurs, le directeur de l'orientation religieuse et de l'éducation coranique au ministère des Affaires religieuses s'est félicité de la généralisation de la récitation du Coran dans des familles entières, précisant que ce phénomène dénote de l'attachement de la société algérienne au Livre sacré. L'engouement enregistré d'année en année sur les écoles et classes coraniques, à travers toutes les wilayas du pays, a motivé après la propagation du Coronavirus, la mise en place de la plateforme du Coran électronique grâce à laquelle ces les apprenants ont eu la possibilité de poursuivre leur enseignement, a-t-il ajouté. La tutelle œuvre l'élaboration d'un fichier national des récitants du Saint Coran, qui se comptent par milliers chaque année, en attendant l'élaboration du Statut des écoles coraniques, qui consacrera un volet à ceux qui ont suivi leur enseignement coranique dans les mosquées pour l'obtention d'un diplôme.

PRIX AMERICAINS «GOLDEN GLOBE AWARDS» ET «BAFTA»

L'acteur franco-algérien Tahar Rahim nommé

L'acteur franco-algérien, Tahar Rahim a été nommé aux prix américain «Golden Globe Awards» et britannique «Bafta» du meilleur acteur pour son rôle dans le film dramatique «The mauritanian» du réalisateur écossais Kevin Macdonald, indiquent les presses américaine et britannique. Sorti en 2021, «The Mauritanian», une co-production américo-britannique tirée d'une histoire vraie, raconte l'histoire d'un ancien détenu du camp de Guantanamo, l'ingénieur mauritanien Mohamedou Ould Slahi, détenu dans la capitale mauritanienne Nouakchott suite aux attentats du 11 septembre 2001 et livré aux Etats-Unis qui l'ont placé, pendant des années, dans ce camp de détention, sans inculpation ni jugement.

Dans «The Mauritanian», Rahim (39 ans) a interprété le rôle de «Slahi».

Le rôle de l'avocate Nancy Hollander a été confié à la célèbre actrice américaine Jodie Foster, détentrice de deux oscars et est également nommée pour le prix «Golden Globes» de la meilleure actrice de second rôle.

Shailene Woodley a interprété le rôle de Teri Duncan.

La cérémonie de remise des prix de la 78e édition du Golden Globe sera organisée le 28 février en cours. Les noms des lauréats au prix Bafta (Académie britannique des arts de la télévision et du cinéma) seront annoncés le 9 mars. La sortie en salles de ce film est prévue le 12 février en cours aux Etats Unis et le 26 février au Royaume Uni. Tahar Rahim, originaire de la ville d'Oran, figure parmi les principaux acteurs franco-algériens. Il a participé à plusieurs œuvres mondiales, à l'instar du film français «Le prophète» (2009) et du film américain-britannique-australien «Marie Madeleine» (2018) dans lequel a joué l'acteur américain Joaquin Phoenix.

ART

La galerie «Ifru Design» lance une série d'ateliers artistiques

La galerie d'art algéroise «Ifru Design» lance à partir de samedi une série d'ateliers artistiques à l'adresse des enfants et des adultes qui sont prévus dans différents établissements culturels et parcs de la ville d'Alger, a-t-on appris auprès de la fondatrice de la galerie Amal Bara Kasmi. Un premier atelier intitulé «Les petits artistes», à l'adresse des enfants de 7 à 14 ans est prévu chaque samedi à la galerie afin d'initier les enfants aux arts plastiques et de leur donner des notions de base en arts visuels et en histoire de l'art en plus de visites de musées et d'expositions. La galerie a également lancé un atelier Parents/enfants qui se tient chaque vendredi au parc zoologique de Benaknoun et qui vise, en plus de l'activité artistique familiale, à sortir les enfants des divertissements virtuels et de les initier aux bonnes pratiques écologiques, précise Amal Bara Kasmi. Dans cette galerie les adolescents sont aussi invités à des ateliers de décoration d'intérieur alors que les adultes peuvent prendre part à de petites formations en dessin et peinture en reproduisant des œuvres du Musée national des Beaux-arts, une manière aussi d'attirer le public dans ce riche musée. Ces mêmes ateliers d'initiation seront également organisés dans des parcs et jardins publics du centre-ville. Le plasticien et enseignant Karim Sergoua anime, quant à lui, chaque mercredi l'atelier de créations et d'expressions graphiques consistant à débattre en proposant des créations graphiques illustrant les propos de la discussion. Les organisateurs assurent cependant le respect des mesures de prévention de rigueur et prévoient un nombre limité de participants à chaque atelier en fonction de la capacité d'accueil des lieux.

SAHARA OCCIDENTAL

Appel à l'arrêt des harcèlements
à l'égard de la militante
Mahfouda Bamba Lefkir

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, partenaire de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), a exhorté l'occupant marocain à «garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de la militante sahraouie Mahfouda Bamba Lefkir, de sa famille, et de l'ensemble des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental, et à mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, et à tout acte d'intimidation. Cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'Observatoire a appelé, dans un communiqué, à l'ouverture, «sans délais», d'une enquête «exhaustive, indépendante, effective, rigoureuse, impartiale et transparente sur les allégations de mauvais traitements à l'encontre de Mahfouda Bamba Lefkir, afin d'identifier les responsables, les traduire devant un tribunal indépendant, compétent et impartial, conformément aux instruments internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme, et appliquer les sanctions pénales, civiles ou administratives prévues par la loi». L'Observatoire, également partenaire de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), précise avoir été informé d'actes de harcèlement et d'intimidation à l'égard de Mahfouda Bamba Lefkir, défenseuse sahraouie pour le droit à l'auto-détermination et de sa famille. «Le 25 janvier 2021, la fille de Mahfouda Bamba Lefkir, âgée de 17 ans, a été arrêtée pour la troisième fois par des agents de police marocains en pleine rue à Laâyoune. Les agents de police ont retenu la jeune fille pendant une heure et l'ont interrogée au sujet de



son nom et de sa famille». Informée de la situation, Mahfouda Bamba Lefkir est arrivée sur les lieux et a protesté contre cette arrestation. Les policiers l'ont alors insultée et ont menacé de l'arrêter et de la renvoyer en prison. Dans son communiqué, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme condamne les actes de harcèlement, dont sont victimes Mahfouda Bamba Lefkir et sa famille, «en ce qu'ils ne semblent viser qu'à sanctionner ses activités légitimes de défense des droits de l'homme, et appelle les autorités marocaines à y mettre un terme». Il a également appelé les autorités marocaines à libérer tous les défenseurs des droits de l'homme sahraouis «qui restent arbitrairement détenus au Maroc». L'Observatoire rappelle que Mahfouda Bamba Lefkir a purgé une peine de six mois de prison de novembre 2019 à mai 2020 pour «obstruction à la justice» et «humiliation d'un agent

public» après avoir pris la parole pour dénoncer les injustices contre les prisonniers sahraouis lors d'un procès. Au cours de sa détention, Mahfouda Bamba Lefkir a été victime de mauvais traitements et son état de santé s'est fortement dégradé en raison de mauvaises conditions de détention, et d'un refus systématique d'accès aux soins de la part des autorités pénitentiaires. Après sa libération, la maison de sa famille a été encerclée pendant plusieurs jours par la police marocaine, rappelle la même source. Plusieurs organisations sahraouies avaient tiré la sonnette d'alarme sur l'escalade dangereuse et sans précédent des harcèlements et intimidations à l'égard des civils sahraouis, des militants des droits de l'homme et des journalistes dans les villes occupées, depuis la reprise de combats entre l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) et les forces d'occupation marocaines.

SELON L'OPPOSANT MAROCAIN
MUSTAPHA DIDI«Le régime marocain représente
une menace pour la région»

Le régime marocain représente une «menace pour la région» et sert les intérêts des Occidentaux, tout en faisant vivre les Marocains dans l'illusion depuis l'indépendance», a déclaré l'opposant marocain, Mustapha Didi. «Nous vivons dans l'illusion depuis l'indépendance. Ils nous ont fait croire que nous sommes indépendants (...) Notre peuple est exploité, nos richesses sont pillées car ce système est un protectorat de l'Occident dont il protège les intérêts», a déclaré Mustapha Didi dans un entretien à la chaîne de télévision, Canal Algérie, par Skype depuis Fès au Maroc, diffusé jeudi. Il a souligné que les Marocains vivent aujourd'hui «sous un régime colonial (...) Et c'est à cause du régime, que nous sommes entrés en conflit avec nos frères dans la région. Ce même régime est à la solde de la France». Il dira, en outre, que «notre revendication est le départ de ce régime et sa chute (...) car ce régime est la cause de tous les problèmes dans la région». Il ajoutera qu'au Maroc, ceux qui demandent leurs droits sont jetés dans des prisons secrètes, citant l'exemple de Nasser Zefzafi, figure emblématique du «Hirak du rif» qui a secouru le nord du Maroc en 2016. «Cette situation ne peut qu'augurer du déclenchement d'une révolution au Maroc», a-t-il dit, citant l'exemple de «ceux qui sont sortis (récemment) dans la ville de Kenitra après la fermeture des frontières avec Ceuta, pour des revendications socioéconomiques». Des manifestants «réprimés par la police et qui ont été séquestrés» et «emprisonnés», a-t-il dit. Entretemps, «le Roi achetait des palais en France en octroyant des chèques et en offrant des dons aux Français», a-t-il affirmé. «Ils (les représentants du régime) prétendent être islamistes et être sur la voix de la Souna du Prophète, alors qu'ils n'ont même pas un gramme de respect envers cette religion et ils n'appliquent en rien la Charia», fait-il remarquer. «On ne peut pas parler d'une unité maghrébine et musulmane en restant dans l'illusion de ce genre de régime légué par la colonisation», poursuit Didi. «Ce régime est une illusion qui entraîne toute la région et la Nation à la dérive», dira-t-il, affirmant que «le père du roi (du Maroc) espionnait pour le compte de l'entité sioniste. Lui ne sert que les intérêts de la France et de l'Occident», a-t-il ajouté. Sur un autre plan, l'opposant marocain a appelé les Sahraouis à «soutenir ceux qui sont sortis manifester contre le régime» au Maroc. «Nous avons un seul problème, que ce soit au Nord ou au Sud : c'est de chasser ce régime», a-t-il assuré, précisant que le droit à l'autodétermination est un droit légitime au peuple du Sahara occidental.

MALI: Les autorités de transition s'engagent à mettre
en application l'accord d'Alger

Les autorités maliennes de transition s'engagent à mettre en application l'accord de paix d'Alger, a déclaré jeudi le ministre malien de la Réconciliation, Ismaël Wagué, lors de la réunion du comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, tenue pour la première fois à Kidal, dans le nord du pays. Le ministre malien s'est engagé à faire en sorte de concrétiser sur le terrain les termes de l'accord signé en 2015 entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Il a également annoncé un nouveau processus dit de DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) prévoyant l'intégration, à terme, des groupes armés dans l'armée malienne. Le ministre a signalé, avec satisfaction, que le fait que cette première réunion se tienne à Kidal représente un signe d'espoir. Un avis partagé par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a présidé jeudi les travaux de la 42^e session

du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, abrités pour la première fois par la ville de Kidal. M. Boukadoum a indiqué que la réunion du comité constitue un «événement inédit et un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parrainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité». De son côté, la représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU pour la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali), Mbaranga Gasarabwa a signalé, dans un tweet, que les participants à cette réunion ont abordé des questions très concrètes, incluant le retour des services de l'Etat à Kidal, et les services sociaux de base (eau, éducation, santé). Elle a précisé que les questions de paix, de la sécurité, de la justice et des droits de l'homme ont été évoquées lors de cette

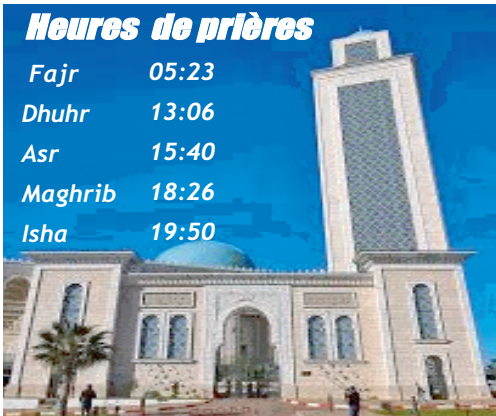


rencontre qui a réuni les représentants des signataires de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, mais aussi des diplomates des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Minusma et plusieurs ministres maliens. «Le drapeau malien flotte à Kidal, symbole important pour un Mali uni et indivisible», s'est-elle réjouie évoquant cette région tradition-

nellement instable. Intervenant en visioconférence, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian a souligné, quant à lui, «l'attachement de la France à la mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger, condition indispensable d'une sortie de crise au Mali et au Sahel». Cette réunion intervient à quelques jours de la tenue du sommet du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), prévu les 15 et 16 février courant, à Ndjamena (Tchad) et au cours duquel il sera question de la présence militaire française dans la région. L'opération «Barkhane» lancée en 2014 au Sahel et qui mobilise 5100 hommes, peine à réaliser des avancées concrètes. La multiplication des bavures de l'armée française au Mali et les difficultés rencontrées sur le terrain par en plus de la colère grandissante dans la région du Sahel contre la présence française ont poussé la France à revoir sa stratégie sur place et étudier la possibilité de réduire les effectifs engagés sur le terrain.

Heures de prières

Fajr 05:23
 Dhuhr 13:06
 Asr 15:40
 Maghrib 18:26
 Isha 19:50



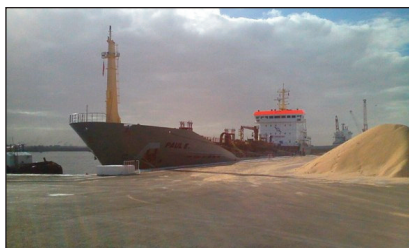
JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com SAMEDI 13 FEVRIER 2021

POUR STOPPER LE PILLAGE DES RESSOURCES SAHRAOUIES

La communauté internationale appelée à intervenir

Les participants au forum social de solidarité sahraoui (9-11 février) ont appelé à une intervention de la communauté internationale pour stopper le pillage des ressources naturelles sahraouies. Au terme des travaux du forum organisé par l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO), les participants ont également dénoncé la situation du Sahara Occidental occupé, sur fond de saignée de ses richesses naturelles par des sociétés européennes, en violation des chartes et lois humanitaires et internationales, qui accentue et fait perdurer les souffrances du peuple sahraoui. Les recommandations ont mis en évidence aussi l'importance de la constitution d'associations internationales pour porter la voix du peuple sahraoui contre les sociétés qui s'adonnent au pillage de ses ressources naturelles, en plus de bénéficier de canaux de communication diversifiés à l'effet d'exercer des pressions sur ces sociétés et les amener à cesser cette spoliation, en activant le droit international et en renforçant la bataille juridique dans les fora internationaux et régionaux, avec la constitution d'un collectif d'avocats pour défendre la question des ressources naturelles sahraouies. Les participants ont appelé, en outre, à documenter et répertorier tout ce qui a trait à l'identité du peuple sahraoui, comme patrimoine socioculturel et politique, afin de démontrer l'exis-



tence de ce peuple et imposer sa souveraineté, en plus d'exhorter la société locale à œuvrer à la concrétisation d'un développement durable centré sur la population locale, son accompagnement dans les étapes difficiles, et l'amélioration de ses conditions de vie. Les représentants de la société civile prenant part au forum ont mis l'accent sur la présentation de modèles pratiques permettant à la jeunesse sahraouie de jouer un rôle de premier plan dans la bataille de l'édification et de constituer un nouveau jalon dans le cadre de la complémentarité institutionnelle de l'Etat sahraoui. L'amélioration de l'action de la jeunesse sahraouie et son utilisation dans le renforcement des différents fronts ouverts dans le combat pour le droit à l'existence et la confirmation de la souveraineté sahraouie sur les registres diplomatique, juridique, humanitaire et des droits de l'homme, ont également été prônés lors du forum. Les recommandations ont porté, par ailleurs, sur le renforcement du rôle de la femme sahraouie dans la

conjoncture politique actuelle et des voies de prise en charge des catégories vulnérables de la société sahraouie, l'accompagnement de l'Etat sahraoui pour atténuer les contraintes de l'étape actuelle, ainsi que sur la dynamisation du rôle de la société civile dans la formation de la jeunesse sahraouie pour lui permettre de jouer le rôle attendu d'elle. De leur côté, les représentants de la société civile algérienne prenant part au forum ont plaidé pour la recherche de nouvelles formules pour exposer la question sahraouie à la communauté internationale, en capitalisant les expériences internationales en matière d'encadrement et de formation, d'octroi des aides, et des voies de défense des acquis de la cause sahraouie et autres. Organisés respectivement dans les camps de réfugiés sahraouis de Smara, Aousserd et Boudjedou, les trois ateliers du forum ont porté sur des questions liées au pillage des richesses du Sahara occidental au regard de la légalité internationale, au rôle humanitaire pivot de la société civile sahraouie dans les crises, ainsi qu'au rôle du patrimoine culturel sahraoui comme outil de dialogue. La rencontre a été initiée en partenariat avec des organisations internationales dont OXFAM, le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP), et financé par l'Union européenne (UE).



COVID-19: Inauguration du pavillon offert par l'ANIE au ministère de la Santé

Le pavillon dédié à l'admission et à la prise en charge des cas Covid-19 et offert, à titre provisoire, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a été inauguré, jeudi à Alger. Inauguré par le Président de l'ANIE, Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en présence du Conseiller du Président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale établie à l'étranger, Nazih Beramdane et du wali délégué à la Circonscription administrative de Chéraga, l'aménagement et l'équipement de ce pavillon ont été assurés par l'association «Solidarité et Humanité», la Fondation Amal El Djazair» de lutte contre le cancer, la société civile et des bienfaiteurs. Aménagé en un délai court ne dépassant pas 45 jours, ce pavillon dispose notamment de 86 lits, de deux salles d'examen et d'une pharmacie. A l'occasion, le ministre de la

Santé a indiqué que cette initiative entre dans le cadre de la « solidarité nationale » laquelle a appelé le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue d'appuyer les efforts du Gouvernement, à l'effet de juguler la propagation de l'épidémie de Corona et alléger ses effets, dans le cadre d'une dynamique interactive dans l'espoir de sortir de cette crise sanitaire». Le Gouvernement apprécie toutes les initiatives « louables de solidarité » envers le secteur de la santé, ainsi que « le soutien et les efforts » qu'il consent, chacun selon ses moyens, en assurant, a-t-il dit, « le soutien matériel aussi bien aux travailleurs dans le corps médical, qu'aux patients contre l'épidémie ». Dans les prochains jours, « 5.000 respirateurs artificiels offerts par l'Association des oulémas musulmans algériens, seront réceptionnés », a rappelé M. Benbouzid. M. Benbouzid a affirmé que l'Algérie disposait des équipements nécessaires pour la lutte contre ce virus et d'un nombre suffisant de lits, précisant que sur un total de 20.000 lits uniquement 2.000 lits sont actuellement exploités, insistant sur l'importance de la campagne de vacci-

nation lancée récemment par son département. De son côté, M. Charfi a salué les initiatives de solidarité émanant de la communauté algérienne à l'étranger, mettant l'accent sur la nécessité de rétablir la confiance entre l'Etat et des enfants tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Pour sa part, le chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, a loué l'équipement du pavillon dans un temps record ce qui reflète la solidarité entre les algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cette initiative, poursuit M. Beramdane, dénote d'une démarche de complémentarité entre les institutions de l'Etat et la société civile, affirmant que d'autres initiatives seront lancées dans l'avenir dans divers domaines. « Cette force s'ajoute à la force interne pour l'édification de l'Algérie nouvelle ». A son tour, le président de l'association de solidarité humaine, Neghouche Athmane, a affirmé que le pavillon octroyé provisoirement au ministère de la Santé, était équipé par des lits médicaux dotés de respirateurs artificiels, de fournitures pharmaceutiques et d'autres équipements.

La chronique

SAINT VALENTIN EST UN PEU LA NOTRE

Pendant le règne du pape Gélase 1er (originaire de Kabylie), ce dernier a décidé de consacrer ce jour du 14 février, à l'honneur de Saint-Valentin qui est mort au nom de l'amour. On dit qu'une fois qu'il avait fini de lire l'histoire de Valentin, celui-ci était devenu si affligé qu'il avait décidé de faire quelque chose en souvenir de cet homme qui n'avait fait rien de mal. Au lieu de présenter cette date sous le signe de la tristesse, le pape Gélase a voulu en faire une grande fête, afin de permettre à tous les amoureux d'avoir une pensée pieuse pour ce prêtre qui a été tué tout simplement, parce qu'il a aidé des amoureux à s'unir. Comme ça, le prêtre Valentin ne serait pas mort pour rien. Voilà un peu comment est arrivée la fête de la Saint-Valentin qu'on célèbre avec amour tous les 14 février. Et dire que c'en est grâce à un de nos ancêtres que cela a pu se faire, quand nous pensons que cette fête est un peu la notre aussi ! Inouï. Ce même pape hors du commun, est à l'origine d'ailleurs de la fête d'Halloween. Dès les premiers temps de son pontificat, il manifesta la haute conscience qu'il a de ses droits et de ses devoirs. Sa prudence et sa fermeté dans le gouvernement de l'Eglise, son activité de théologien et d'écrivain, le font remarquer entre tous ses prédécesseurs de la seconde moitié du VI^e siècle, et ses mérites font évoquer Saint-Léon 1er le Grand (461). De Tertullien, il a le goût de la controverse et aussi les talents, la verve et la vigueur. Il est intraitable par devoir et par nature. Saint-Gélase 1er meurt, après quatre ans et demi de gouvernement, le 19 novembre 496. Nombreux sont ses ouvrages qui n'ont hélas pas survécu.

Abdellah Ouldamer

SUSPENDUE EN 2001: La pêche du corail rouge sera rouverte durant l'année en cours

Le ministre de la pêche et des productions halieutiques M. Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé, mardi, à El Tarf, que « la pêche du corail rouge sera rouverte durant l'année en cours, dès que toutes les conditions seront réunies », rapporte l'agence officielle APS. S'exprimant lors d'un atelier national sur l'exploitation du corail, organisé par l'ANDPA (Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture), le ministre a indiqué que l'activité sera rouverte au cours de cette année « sur des bases bien fondées » après finalisation des textes et des mécanismes réglementaires en concertation avec les professionnels et autres acteurs et intervenants dans le domaine de la production et de l'exploitation du corail ». L'objectif de cet atelier, retransmis en Visioconférence pour les professionnels des wilayas de Jijel et Skikda, vise, a-t-il ajouté, à ouvrir « un débat fructueux sur la situation de cette filière et de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de l'enjeu d'aplanir toutes les entraves existantes, la finalité étant de revenir à l'activité de pêche au corail dans des conditions organisationnelles irréprochables dans les wilayas concernées ».

FOOTBALL

La CAF passe le flambeau à l'Algérie pour le CHAN-2022

La Confédération africaine de football (CAF) a remis le flambeau à l'Algérie, futur pays hôte de la prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, décalée à 2023, à l'issue de la finale de la 6^e édition disputée dimanche soir au stade de Yaoundé (Cameroun), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi. C'est l'ambas-